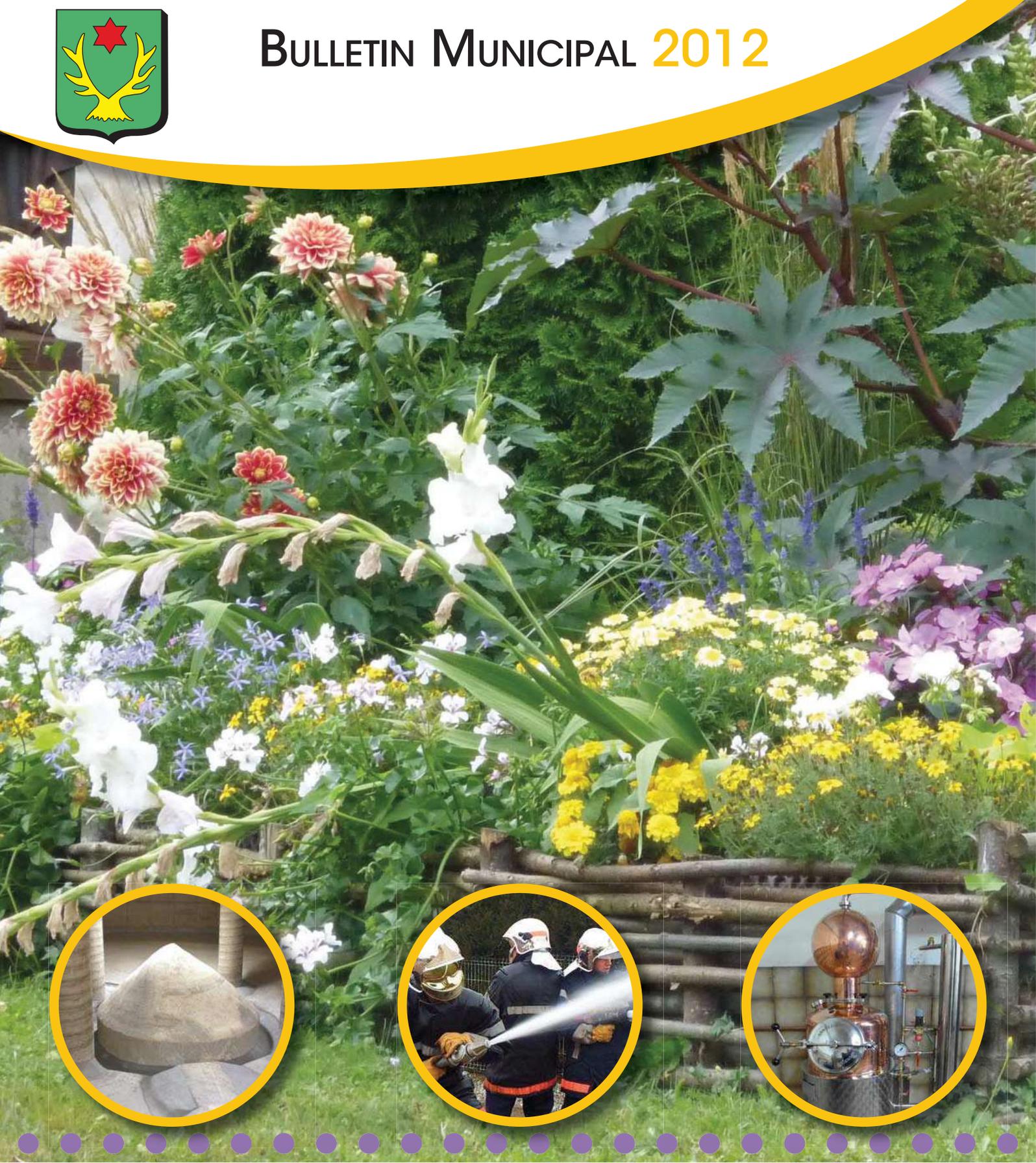


WIESVILLER



BULLETIN MUNICIPAL 2012





Sommaire

- Mot du maire p.1
- Infos p.2 à 6
- Finances p.7
- Environnement..... p.8
- Assainissement..... p.9-10
- Travaux..... p.11 à 13
- Syndicat des Eaux..... p.14
- Plup.14
- Noces d'Or p.15
- Fabrique de l'Eglise..... p.16-17
- Anniversaire..... p.18-19
- Ecoles p.20 à 23
- Sivom p.24 à 26
- Fleurissement p.27
- Scot..... p.28-29
- Inondation p.30
- Etat-Civil p.31
- Manifestations p.32 à 39
- Mir Redde Platt p.40
- Souvenirs d'autrefois..... p.41
- Associations p.42 à 56
- Sapeurs-pompiers..... p.53 à 55
- Brioche de l'amitié p.56

Le mot du maire



Chers concitoyens,

Cette année est déjà bien entamée, ayant déjà apporté son lot de peines, de difficultés mais aussi de joies, heureusement, pour certains d'entre vous et ce soleil enfin revenu au bout de cet hiver long et froid réchauffera nos cœurs à tous. Même si le monde est en crise, et avec cette conjoncture économique inquiétante qui ne prête pas forcément à l'optimisme, essayez de profiter au mieux de chaque instant.

C'est également le moment, pour nous, de faire la rétrospective des événements de l'année 2012, avec l'insertion dans ce bulletin de nombreuses photos tant sur les manifestations de tous genres, les fêtes d'anniversaires, les enfants des écoles, la vie associative, les photos d'antan...

Notre bulletin est aussi ponctué d'articles d'informations qui pourront vous être précieux dans l'une ou l'autre situation. Vous savez que nous sommes à votre écoute, et à quel point j'estime que la proximité, dans nos petites communes, est essentielle.

Parlons aussi des réalisations et travaux qui ont rythmé cette année, avec le démarrage de la 1ère tranche des travaux d'aménagement de la rue de la libération, soit la partie s'étendant jusqu'à l'intersection avec la rue du noyer et l'installation à cet endroit d'un ralentisseur afin de réduire la vitesse dans cette rue très fréquentée. L'élargissement du trottoir d'un côté de la chaussée répond aussi à la réglementation applicable pour la circulation des personnes à mobilité réduite. L'application de cette loi obligera encore à réaliser d'autres aménagements dans les prochaines années.

La 2ème tranche avec la rue des aubépines et la fin de la rue de la libération a démarré en début d'année, il a fallu laisser passer la période hivernale même si cet hiver tardif a régulièrement bloqué ce chantier, et c'était plus judicieux de répartir ce programme sur deux exercices budgétaires.

Car la situation financière reste envers et contre tout «le nerf de la guerre» pour la commune, obligeant à faire des choix dans la programmation des opérations d'investissement, à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en bénéficiant de moins de recettes, et certains services ont un coût, comme l'accueil périscolaire, mais c'est notre volonté, avec la commune de WOELFLING, de continuer à faire bénéficier les familles de ce service.

Dans la continuité de notre projet d'élaboration d'un PLU qui est arrivé dans sa phase finale avec l'enquête publique en octobre, la Communauté d'Agglomération avance aussi sur le Schéma de Cohérence Territoriale qui définira les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat, d'implantation des commerces, d'environnement.. en clair, notre PLU devra être compatible avec le SCOT.

Je ne peux terminer mon mot sans évoquer l'évènement qui a touché nombreux d'entre vous ce fameux 12 juin quand le ruisseau a débordé et inondé tout le centre du village. Je suis impuissante face à ce déferlement de la nature et n'ai pu que constater les dégâts, à mon grand regret. Les études sur les solutions à mettre en œuvre prendront encore un peu de temps mais c'est un passage obligé afin d'appréhender tous les tenants et aboutissants de ce problème.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à lire ce bulletin que nous avons eu à le rédiger et je tiens ici à remercier tout particulièrement les élus qui participent à sa rédaction.

Bonne lecture !

Votre maire,
Nathalie STAUB





Papiers administratifs

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ*	Mairie de votre domicile	2 photographies d'identité identiques, justificatif de domicile, acte de naissance (présence d'un des parents avec pièce d'identité pour les mineurs). Pour un renouvellement, apporter l'ancienne carte d'identité. En cas de non présentation de la carte d'identité (perte, vol) un timbre fiscal de 25 € sera demandé ainsi qu'un document avec photo prouvant l'identité (permis de conduire, carte vitale...)
PASSEPORT (validité 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs)	Mairie équipée d'une station biométrique	Carte d'identité, justificatif de domicile, acte de naissance, 1 photo d'identité, timbre fiscal à 86 €. Celui pour un mineur de 15 ans et plus à 42 € et celui pour un mineur de moins de 15 ans à 17 €. Pour un renouvellement, apportez l'ancien passeport.
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE		Supprimée depuis le 1er janvier 2013
ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille.
ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille ou pièce d'identité, date du mariage, nom et prénoms et dates de naissance des deux conjoints.
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire, avec un justificatif de domicile et pièce d'identité.
EXTRAIT ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom et prénom du défunt.

* Les délais d'obtention de la CNI étant au minimum de 2 à 3 semaines voire plus durant les périodes de vacances, veuillez tenir compte de ces délais lors du dépôt de dossier.



Programme d'Intérêt Général

Dans le cadre d'un protocole d'intervention conclu avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en 2009, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a adopté un Programme d'Intérêt Général (PIG) destiné à résorber l'habitat dégradé dans le parc privé ancien.

Initialement prévu pour 3 ans, ce programme a été prorogé pour une période de 2 ans. Le suivi opérationnel et l'animation du programme ont été confiés au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) qui assure des permanences à Sarreguemines, Grosbliederstroff et Hambach.

Le PIG vise deux types de bénéficiaires, les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants qui peuvent se voir octroyer des aides selon les conditions fixées par l'ANAH.

Vous êtes le propriétaire bailleur :	Vous êtes le propriétaire occupant :
<p>Vous souhaitez réaliser des travaux en vue de proposer votre ou vos logements en location, vous pouvez bénéficier d'aides au logement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre ou vos logement(s) sera ou seront conventionné(s) <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vos travaux : • permettent de sortir votre ou vos logement(s) de la vacance <p>et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portent sur le traitement de l'insalubrité • Portent sur l'amélioration des performances énergétiques • Portent sur l'adaptabilité aux personnes à mobilité réduite. <p>Si vous répondez à ces critères vous pouvez bénéficier des aides de l'ANAH pouvant atteindre 35% des travaux éligibles + une surprime de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à hauteur de 5% des travaux éligibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous disposez de faibles revenus <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vos travaux portent sur : • Soit le traitement de l'insalubrité • Soit l'amélioration des performances énergétiques • Soit l'adaptabilité aux personnes à mobilité réduite <p>Si vous répondez à ces critères, vous pouvez bénéficier de subventions de l'ANAH pouvant atteindre 50% des travaux éligibles plafonnés à 50 000 € + une surprime de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences de 10%.</p> <p>Si vos travaux permettent d'améliorer de 25% la performance énergétique de votre logement, vous bénéficiez d'une prime supplémentaire comprise entre 1 600 € et 2 100 €.</p>

A partir de Juin, les plafonds des revenus seront relevés suite à une décision du Gouvernement, donc plus de familles ou personnes seules pourront bénéficier de ces aides

Dans tous les cas, avant tous travaux, contactez le CALM qui vous aidera gratuitement à réaliser vos demandes de subvention.

Pour plus de renseignements :

CALM

24 rue du Palais
BP 14062
57040 METZ Cedex 01
Tél. 03 87 75 32 28

Lieu	Date	Heure
Maison de la Solidarité de Sarreguemines	Le 4ème jeudi du mois	De 10 h 00 à 12 h 00
Mairie de Grosbliederstroff	Le 3ème jeudi des mois pairs	De 14 h 30 à 16 h 30
Mairie de Hambach	Le 3ème jeudi des mois impairs	De 14 h 30 à 16 h 30



Nouveaux services à la personne

La perte d'un conjoint ou d'un proche entraîne, entre autres difficultés, de nombreuses interrogations, problématiques matérielles et financières pour ceux et celles qui restent.

Changement de situation, démarches, formalités, courriers, recherches et tri de documents, déclarations, frais imprévus et parfois baisse du niveau de vie.

Face à des situations compliquées et des procédures complexes, au manque d'intérêt ou à l'indifférence de certains interlocuteurs, les familles endeuillées peuvent se retrouver perdues, sans repère fiable et objectif.

Face à ce constat, la société **PHAR ASSISTANCE** propose en Moselle, une aide pratique et objective, en s'appliquant à établir une véritable relation humaine à travers deux nouveaux services à la personne.

- **L'Aide Après Décès, destinée à celles et ceux qui sont frappés par un deuil**
- **La Prévention Successorale proposée à toutes les personnes souhaitant protéger concrètement leurs proches en cas de décès**

Se déplaçant à votre domicile, **un auxiliaire spécialisé** vous permettra, dans le cadre de l'Aide Après Décès, de faire respecter vos droits, d'éviter les erreurs et les oublis. Il vous aidera à découvrir les aides financières et capitaux décès auxquels vous pouvez prétendre et dont vous pouvez ignorer l'existence. Il vous apportera des conseils pratiques, et vous assistera dans la réalisation de l'ensemble des formalités et démarches.

Dans le cadre de la **Prévention Successorale**, l'auxiliaire vous établira un bilan des conséquences matérielles et financières de votre décès. Il vous aidera à améliorer votre situation et orienter vos proches en cas de décès en établissant une « FEUILLE DE ROUTE »

Signataire de la Charte du respect de la personne endeuillée élaborée par le Secrétariat d'Etat chargé de la famille et de la solidarité, la société **PHAR ASSISTANCE** respecte une démarche honnête et **propose un premier rendez-vous gratuit et sans engagement.**

Cette première rencontre vous permettra, compte-tenu de votre situation, de découvrir l'intérêt et le coût des interventions dont vous pourriez avoir besoin.

Un devis est systématiquement réalisé avant toutes prises de décisions

Les paiements effectués à **PHAR ASSISTANCE** supportent une TVA à taux réduit et vous ouvrent droit à une **réduction ou un crédit d'impôt de 50 %**.¹

Pour organiser un rendez-vous gratuit et sans engagement, contactez le 0810 00 43 85 (prix d'un appel local).

¹ Dans une limite de 12 000 €. Majorée de 1 500 € par enfant à charge et par membre du foyer fiscal âgé de plus de 65 ans sans pouvoir dépasser 15 000 € au total.

Récupération Gravats

Lors de travaux à votre habitation, la commune peut se charger de la récupération de vos gravats (chape, agglos, pierres, carrelage etc...) qui serviront à combler les ornières des chemins. S'adresser en mairie pour les modalités.



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 8 h - 12 h et 15 h - 17 h
 Mardi : 15 h - 19 h
 Mercredi : fermé
 Jeudi : 8 h - 12 h et 15 h - 17 h
 Vendredi : 13 h - 16 h

Permanences en mairie : Maire : Mardi 17 h - 19 h
 et lors des présences en mairie
 Adjoint : SCHASCHKOW André
 mardi 18 h - 19 h

Téléphone mairie : **03 87 02 37 65** - Fax : **03 87 02 25 96**
 Mail : **wiesviller.mairie@wanadoo.fr**



NUMÉROS UTILES :

Samu :	15	Dépannage GDF :	0 810 43 30 57
Gendarmerie :	17	Dépannage EDF :	0 810 33 30 57
Pompiers :	18	Service Clients Numéricable :	39 90





Taxes

Au courant de l'année 2012, l'Etat a procédé, dans un souci de simplification, à une réforme des taxes et participations applicables lors de construction d'équipements nouveaux.

Ainsi, la **Taxe Locale d'Équipement (T.L.E.)** à laquelle était soumise toute construction neuve a été supprimée et remplacée par la **Taxe d'Aménagement (T.A.)**, applicable à tout permis déposé à compter du **1er mars 2012**.

Cette disposition a aussi modifiée en profondeur le mode de calcul car la base prise en compte n'est plus la SHON (Surface hors œuvre nette) mais désormais « la surface de plancher » soit quasi la totalité de la surface du bâtiment, hors vides et trémies et pour les combles aménageables à partir d'une hauteur de 1,80 m. D'autres éléments sont également taxables comme par exemple les emplacements de stationnement etc...

La modification de la base de calcul entraîne ainsi une hausse du montant de cette taxe.

Le conseil municipal a décidé, lors de la réunion du 14 novembre 2011, d'instaurer la taxe d'aménagement et a fixé le taux à **1,8 %**, alors que le taux de la TLE était de 2 %, dans un souci de ne pas augmenter davantage la pression fiscale pour les futurs constructeurs.

Des exonérations partielles de bases ont également été décidées, soit :

- Pour les bénéficiaires du PTZ+
- Pour les bénéficiaires des logements aidés par l'Etat hors PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration qui sont déjà exonérés)
- Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m²
- Les locaux à usage industriel et leurs annexes

Toutes les infos sur la taxe d'aménagement sur le site du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable ainsi qu'un simulateur de calcul, à l'adresse suivante :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_calcul_surface.pdf

ASSAINISSEMENT :

Dans la continuité de ces nouvelles dispositions, le conseil municipal a instauré la **participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.)** au lieu et place de la participation au raccordement à l'égout (P.R.E.) pour toute construction se raccordant au réseau public d'assainissement, et ce à compter du **1er juillet 2012**.

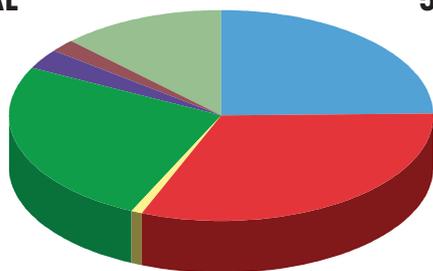
Montant de la participation :

- pour une construction individuelle : 900 €
- pour un immeuble collectif : 900 € + 250 € par logement supplémentaire



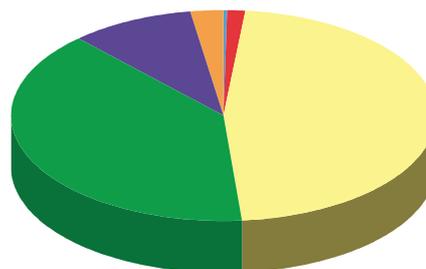
Dépenses de fonctionnement

■ Charges à caractère général (électricité, chauffage, fournitures, assurances, entretien bâtiments...)	132 810 €
■ Charges de personnel	169 000 €
■ Dotation de compensation versée à la CASC	4 000 €
■ Autres charges de gestion (Participation au SIVOM, indemnités, subventions...)	137 300 €
■ Charges financières, intérêts des emprunts, autres charges	16 000 €
Charges exceptionnelles	400 €
■ Dotation aux amortissements	10 800 €
Virement à la section d'investissement	67 000 €
TOTAL	537 310 €



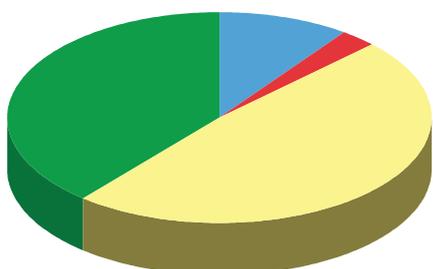
Recettes de fonctionnement

■ Atténuation de charge	2 000 €
■ Produits des services (location chasse, redevances, concessions...)	7 700 €
■ Impôts et taxes (taxes foncières, habitation, dotation de solidarité communautaire...)	251 600 €
■ Dotations d'Etat	211 510 €
■ Autres produits de gestion (revenus des immeubles, ...)	50 500 €
■ Produits exceptionnels	14 000 €
TOTAL	537 310 €



Dépenses d'investissement

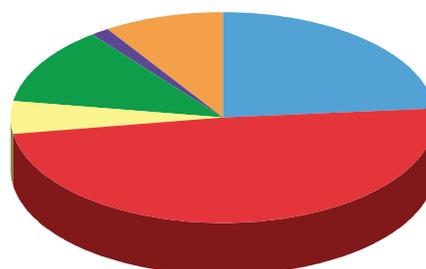
■ Emprunts (remboursement capital)	74 000 €
■ Frais réalisation document d'urbanisme (PLU)	20 000 €
■ Opérations d'équipement Aménagement rue de la libération et du noyer Chemin rural Tenscherweg Installation stores école primaire Ravalement façade école primaire Travaux presbytère Alambic	357 430 €
■ Déficit d'investissement 2011 reporté	285 960 €
TOTAL	737 390 €



Recettes d'investissement

■ Subventions d'investissement	174 000 €
■ Emprunt	361 000 €
■ Dotations (Fonds de compensation de la TVA, TLE...)	36 500 €
■ Excédent de fonctionnement capitalisé	88 090 €
■ Amortissement des immobilisations	10 800 €
■ Virement de la section de fonctionnement	67 000 €

TOTAL **737 390 €**





Déchèterie de Sarreguemines

Horaires d'été :

Du lundi au samedi : **9 h 00 à 12 h 30**
13 h 00 à 18 h 00

Horaires d'hiver :

Le lundi et le samedi : **10 h 00 à 12 h 30**
13 h 00 à 17 h 00

Le mardi, mercredi, jeudi, et vendredi :
10 h 00 à 13 h 00.

La déchèterie n'est accessible que sur présentation de la carte Sydem'Pass.

Collecte déchets verts

La benne à déchets verts située sur le site de l'ancienne décharge, route romaine à Woelfling, est accessible aux habitants de Wiesviller pour le dépôt des déchets de type gazon, branchages... aux horaires suivants :

Le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30

Le samedi de 15 h 30 à 17 h 30

De mi-avril à mi-novembre

Faites ce geste pour le respect de notre environnement.

Collecte objets encombrants

Dates :

Judi 27 juin et judi 19 décembre 2013

Prière de sortir les objets la veille.



Sydem'Pass

Le Sydem'pass, petite carte à puce, fait son entrée dans tous les foyers. Elle est indispensable pour les différentes dotations, telles que la distribution des sacs multiflux ainsi que l'accès aux déchetteries. Elle est remise en main propre, à chaque foyer ou professionnel, lors de permanences de redotation de sacs multiflux ou à défaut à la Communauté d'agglomération sur présentation d'un justificatif de domicile.

En cas de perte, de vol ou de dégradation, la délivrance d'une seconde carte sera payante. Pour vous faire parvenir cette nouvelle carte par courrier, il faudra transmettre au Sydème, vos coordonnées (nom et adresse postale) ainsi qu'un chèque bancaire d'un montant de 5.00€ libellé à l'ordre du Trésor Public.

Si vous retrouvez une de ces cartes, merci de contacter les services du Sydème au :

N°Vert 0 800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe



Nos déchets ont de la ressource !

12, place Robert Schuman

57600 FORBACH

Tél. : 03 87 00 01 01

Fax : 03 87 00 02 09

E-mail : contact@sydeme.fr

Conteneurs de récupération du verre ainsi que de collecte du textile rue de la forêt.



Bassin de pollution

Le transport des eaux usées ainsi que leur traitement relèvent de la compétence de la Communauté d'Agglomération. Ainsi il s'avérait indispensable de réaliser un bassin dit «de pollution» pour la commune.

Avant l'installation du bassin, lors d'une forte pluie, l'eau très polluée ne pouvant être traitée assez rapidement par la station d'épuration, prend le chemin de la rivière sans être traitée.

Le rôle du bassin de pollution, est de stocker momentanément les effluents provenant du réseau d'assainissement. Les premières pluies ont un effet de curage dans les réseaux unitaires et sont chargées de matières organiques. Le volume important, lors d'événement pluvieux, n'est pas compatible avec la capacité de traitement de la station d'épuration. Les premières pluies sont ainsi stockées dans le bassin et renvoyées par un débit contrôlé vers la station pour traitement.

Le bassin de pollution installé au lieu dit « Bruhl » est un bassin de type cyclonique couvert. La particularité de ce type de bassin est qu'il s'auto-nettoie par effet Vortex. Les effluents arrivent tangentiellement dans le bassin avec une vitesse importante ce qui induit un phénomène de rotation à l'intérieur de ce dernier.

Le bassin de Wiesviller mesure 13 m de diamètre pour 4,50 m de haut et un volume utile de 325 m³. L'épaisseur de la dalle fait 41 cm avec 4 piliers centraux afin de pouvoir circuler dessus (charge de 13t à l'essieu).

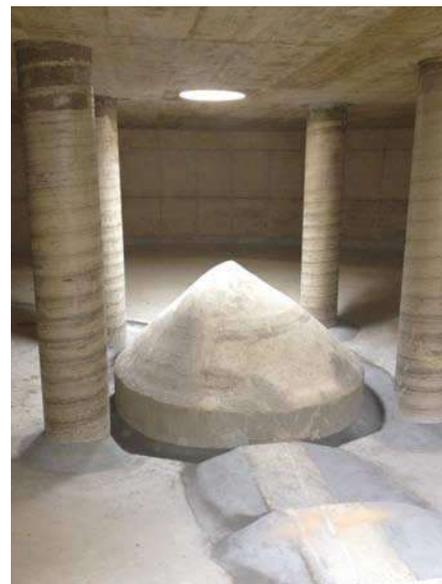
En aval de ce bassin un limiteur de débit à 20 l/s a été mis en place. Un by-pass général du bassin permet d'intervenir sur ce dernier pour des opérations d'entretien tout en maintenant l'écoulement des eaux usées vers la station d'épuration situé sur le ban de Zetting.

L'ouvrage a été réalisé par la Sté MBH de Herrlisheim associée à l'entreprise Les Fils de F. BECK.





Un ouvrage du même type mais de forme différente a été installé le long de la route départementale rue du moulin, en face de l'école maternelle. Cet ouvrage, sur le ban de notre commune, est destiné à collecter les eaux de la commune de WOELFLING. Vu l'emprise de ce type d'ouvrage et sa fonction, il n'a pu être installé qu'à cet endroit avec l'accord de la commune de WIESVILLER et de la famille WENNEKERS qui a cédé la partie de terrain nécessaire à cet aménagement à la Communauté d'Agglomération.



Déconnexion des fosses septiques

Pour être en conformité avec la législation et dans le cadre de la 2ème tranche du contrat pluriannuel d'assainissement, des chantiers d'importance, subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général, ont été lancés au courant de l'année, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération.

Au nombre de ces travaux figure la déconnexion des fosses septiques. Ces installations n'ayant plus d'utilité depuis que les eaux usées sont collectées pour être traitées à la station d'épuration de Zetting, la déconnexion de l'ensemble des fosses septiques de la commune a été programmée au cours de cette année, le marché ayant été attribué à l'entreprise Les Fils de F. BECK.

Ces interventions, dont le coût, subventions déduites, est pris en charge par la commune, consistaient à repérer la fosse, la vidanger, la nettoyer, évacuer les boues, installer un nouveau raccord en direct, combler la fosse avec un matériau inerte, remettre les lieux en état. Les travaux annexes supplémentaires, tels que le remplacement d'une conduite existante sous-dimensionnée ou l'installation d'un poste de relevage etc... ainsi que les travaux de finition (plantations, engazonnement ...) restaient à la charge du propriétaire de l'habitation.

Pour assurer un bon fonctionnement de la station d'épuration, ces travaux étaient obligatoires, merci pour votre compréhension.

Zonage assainissement collectif

Toujours pour être en conformité avec la législation, la commune a procédé, dans le cadre d'une commande groupée avec la Communauté d'Agglomération, à la réalisation du plan de zonage d'assainissement collectif. Cette étude a pour but d'identifier les zones d'assainissement collectif dont les habitations sont raccordées au réseau, et les zones d'assainissement non collectif dont les habitations ne sont pas raccordables au réseau.

L'enquête publique sur ce dossier s'est faite conjointement avec celle du PLU avis un avis favorable du commissaire enquêteur.

Les habitations des zones d'assainissement non collectif, qui traitent leurs eaux usées grâce à une fosse septique, auront l'obligation de mettre leur système en conformité.



Travaux école

La commune a confié à l'entreprise DEMMERLE et Fils de Petit Réderching, l'installation de stores brise soleil à la salle de classe de Mme RABY, très exposée au soleil, pour un coût de 8 342,46 € TTC.



Les ouvriers des chantiers d'insertion de CULTURE ET LIBERTE ont par ailleurs procédé au ravalement des façades de l'école du côté parking. Coût de la peinture auprès de PEINTURE FIACRE de Woelfling 1 487,35 €, la main d'œuvre étant gratuite dans le cadre du programme d'insertion subventionné par la CASC.



Presbytère

Suite à l'installation au presbytère du vicaire épiscopal M. LEDIG, des travaux s'avéraient indispensables. Après la pose d'un nouveau revêtement de sol par les ouvriers communaux dans plusieurs pièces, il a fallu s'attaquer à l'escalier devenu dangereux suite à l'usure des marches.

L'entreprise WINDSTEIN de Bitche pour la pose du revêtement plastifié avec le concours de la menuiserie SCHREIBER de Rouhling pour la reprise des marches a permis de redonner un nouvel aspect à l'escalier, pour un coût total de 5 178,71 € TTC.





Voirie - Rue du Noyer et rue de la Libération

Le programme des travaux d'aménagement de la rue de la libération, rue du noyer et des aubépines, dont le marché a été attribué à l'entreprise les Fils de F. BECK, a démarré en septembre avec la réalisation de la 1ère tranche, soit du début de la rue de la libération jusqu'à l'intersection avec la rue du noyer, avec un ralentisseur à cet endroit.



Rue du Noyer



La suite des travaux, soit la 2ème partie de la rue de la libération et la rue des aubépines est en cours de réalisation.

Afin de respecter les normes d'accessibilité, le trottoir a été élargi à 1,50 m à droite avec des bordures rabaisées à l'endroit des passages piétons.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée au bureau MK Etudes à Ippling pour honoraires évalués à 14 195,40 € TTC.

Le coût total des travaux s'élève à 423 072,34 € TTC avec une aide du Conseil Général de 210 000 € au titre du PACTE II, de la Communauté d'Agglomération pour 55 000 € dont 40 000 € au titre du fonds de concours investissement et 15 000 € au titre du fonds de concours accessibilité, ainsi qu'une subvention au titre des amendes de police pour les travaux de sécurisation routière, soit au total 70 % d'aides.



Rue de la Libération





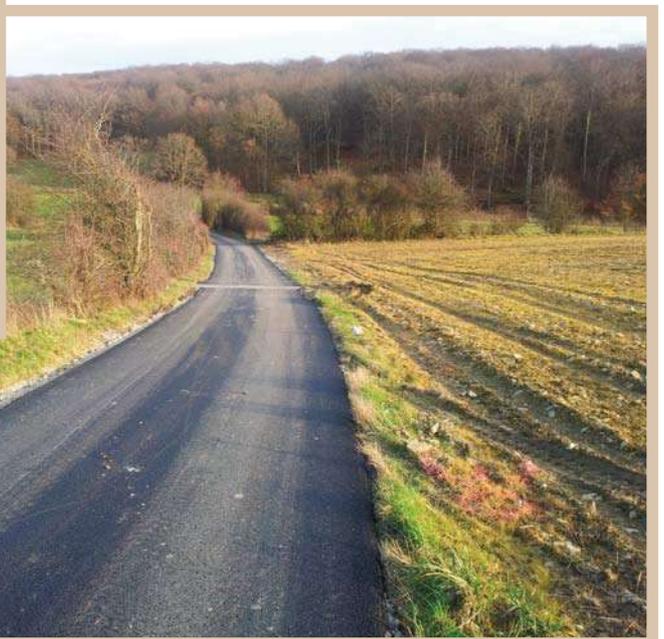
NOUS REMERCIONS LES HABITANTS DE LA RUE DE LA LIBERATION POUR LEUR COMPREHENSION ET LEUR PATIENCE, LORS DE TOUTES LES PHASES DU CHANTIER



Tenscherweg

Aménagement d'une partie du chemin rural dit Tenscherweg par l'entreprise Les Fils de F. BECK pour un coût de 46 953,26 € TTC, travaux sous maîtrise d'œuvre de la DDT.

Une subvention a été accordée de 11 300 € au titre du fonds de concours de la communauté d'agglomération.





Le Comité syndical, lors de sa séance du 27 mars 2012 a décidé de fixer le prix du m³ d'eau à **1,05 euros**, soit une **baisse de 10%** par rapport au prix actuel de 1,143 euros.

Le prix du m³ n'a pas subi de variations depuis 1999. La situation financière du syndicat permet cette décision qui offre ainsi aux usagers un service au meilleur coût.

Cette baisse de tarif n'aura **aucune incidence sur la gestion de l'outil de production, ni sur l'entretien et les investissements à venir.**

D'importants travaux d'entretien du réseau, du puits de forage, des bâtiments et du système de pompage ont d'ores et déjà été réalisés ces dernières années. Le recollement du réseau d'eau potable est également disponible sur le système d'information géographisé (SIG), ce qui permet de disposer d'une documentation pour la localisation du réseau.

D'autres travaux sont programmés ou déjà en cours de réalisation.

Les pompes «surpresseurs» de WIESVILLER sont remplacées. Le débit est passé de 28 m³ par heure à 60 m³ par heure au départ du château de WIESVILLER. Cette augmentation de débit permet de mieux satisfaire la demande et renforce la sécurité incendie sur le réseau dit : «surpressé».

La modernisation du système de commande et d'asservissement entre la station de pompage de Zetting et le réservoir d'eau de Zetting et de WIESVILLER est en cours de réalisation.

D'autre part, d'importants travaux de voirie dans la rue de la libération et rue des aubépines ont également nécessité la mise à niveau des vannes de branchement et la réhabilitation des dispositifs de prise sur la conduite principale.



Plu

Au courant de l'année, nous avons abordé la dernière phase des travaux d'élaboration du Plan Local d'urbanisme dont le projet a été arrêté en conseil municipal le 30 janvier 2012.

Le projet a ensuite été soumis à l'avis des services de l'Aménagement des territoires de la Préfecture, des personnes publiques associées tels que le Département de la Moselle, la Région Lorraine, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les gestionnaires de réseaux etc... ainsi que les communes avoisinantes.

Le projet n'ayant recueilli aucun avis défavorable, la procédure d'enquête publique s'est déroulée en mairie du **15 octobre au 16 novembre 2012**. Suite aux remarques faites lors de l'enquête publique, le conseil municipal a décidé de procéder à quelques modifications de zonage.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet sans aucune réserve. **Ce rapport est consultable en mairie.**

Le dossier du PLU, après modification, a été soumis dernièrement à l'approbation du conseil municipal et sera, dès validation par les services de l'Etat, applicable sur l'ensemble du territoire communal.



Noces d'or

Noces d'Or



HUTH Antoine et SCHWARTZ Lili Anne
mariés le 30 mars 1962



**DEMICHELI Jean-Pierre
et DEGRANGE Micheline**
mariés le 21 septembre 1962



KUHN Gérard et KUHN Paulette
mariés le 4 mai 1962

Noces de Diamant



RAUCH Edouard et OBRY Antoinette
mariés le 2 Juin 1952



Départ du trésorier

Le Conseil de Fabrique a tenu un certain nombre de réunions au courant de l'année 2012 pour traiter les affaires courantes.

Déjà en 2011, cette instance a vu un changement notable avec l'élection d'une nouvelle présidente, Madame Gabrielle HOFFERT. Au cours de la réunion du 19 mars 2012, elle-ci a été reconduite dans ses fonctions.

En outre, en 2012, un autre membre quitte le conseil. Il s'agit de Monsieur Roland BOTZUNG qui exerçait la fonction de trésorier pendant dix huit ans. En effet, le règlement officiel stipule qu'au bout de trois mandats successifs de six ans, le membre se retire. La place étant devenue vacante, il a fallu procéder à l'élection d'un nouveau membre et d'un nouveau trésorier. C'est Madame Marie-Cécile PROBST de WOELFLING qui rejoignit le conseil et qui exercera à l'avenir la fonction de trésorière. Dans la soirée du 12 novembre 2012 une petite réception fut organisée au Foyer Saint Barthélemy à WIESVILLER à l'occasion du départ de Monsieur Roland BOTZUNG. Celui-ci s'est vu remettre le diplôme d'honneur attribué par Monseigneur Pierre RAFFIN évêque de METZ au titre des services rendus à la paroisse.



Par ailleurs, le dimanche 16 septembre 2012, le Conseil de Fabrique organisa au Foyer Saint Barthélemy un après midi café gâteau. Y furent conviées un certain nombre de personnes tels les deux prêtres desservant la paroisse, les choristes, les organistes, le dirigeant, la sacristine, les servants d'autel, les animateurs et autres acteurs de la paroisse.



Fabrique de l'église



Enfin, il nous a paru opportun de faire figurer sous cette rubrique des photos de la veillée de Noël réalisée par des jeunes de la paroisse le 24 décembre 2012 avant l'office de la nuit de Noël. Cette veillée fut très appréciée par l'ensemble des personnes présentes ce soir-là à l'église. Un grand bravo à vous les jeunes et aux dames qui vous y ont réparés.



RAPPEL : pour toute demande en rapport avec un service d'Église ou en cas de besoin du prêtre,
il y a lieu de s'adresser à l'Abbé Stéphane PONTELLO
5 rue du Chanoine Wagner - 57412 ETTING, tél. 03 87 09 87 40

Anniversaires



WAGNER née REISSMANN Käthe
née le 15 février 1921
qui nous a quittés le 12 octobre 2012



KUHN née MULLER Rose
née le 29 juin 1918



MAYER née SCHASCHKOW Marie-Elisabeth
née le 13 novembre 1918,
qui nous a quittés le 29 janvier 2013



EHRMINGER née LETT Marie notre doyenne
née le 23 novembre 1913

Anniversaires



BAUER Alois, notre doyen,
né le 20 septembre 1922



THEOBALD André
né le 25 septembre 1922



SEIDLINGER Marie-Madeleine
née le 28 septembre 1922
qui nous a quittés le 9 mars 2013

Mais aussi :

KOCH née WAGNER Gisèle
née le 30 novembre 1920
qui nous a quittés le 14 décembre 2012



Des fruits à l'école



Les deux classes, CP et CE1, de l'École élémentaire Hirtengarten de Woelfling ont participé à l'opération « Un fruit pour la récré », proposée par le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Cette opération a consisté à sensibiliser les écoliers par une distribution hebdomadaire de fruits, sur les différentes problématiques que sont la nutrition, la saisonnalité ou encore la provenance des aliments.

Elle s'est étalée sur 11 semaines au 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours. Les élèves ont ainsi pu déguster des variétés de fruits différentes

fournies par M. Schoendorff, maraîcher en agriculture biologique à Bliesbruck : aussi bien des pêches jaunes, que des raisins, des poires, des pommes, des kiwis, des bananes ou encore des carottes.

La dégustation des fruits proposée en général le lundi après-midi, a chaque fois remporté un vif succès auprès de la majorité des élèves. Certains d'entre eux ont d'ailleurs découvert des fruits qu'ils n'avaient jamais goûtés auparavant.

Visite au Flekenstein



Lors de leur sortie de fin d'année en juin 2012, les élèves du cycle 3 se sont rendus au château médiéval du Flekenstein.

A l'occasion de cette belle journée ensoleillée, les enfants ont résolu avec concentration et amusement des énigmes diverses tout au long du parcours.



Du haut du château qui culmine à 338 mètres d'altitude, ils ont pu admirer la fantastique vue sur le massif des Vosges du nord.



Les pompiers à l'école



Afin de mettre les enfants en situation réelle, lors d'un exercice de simulation d'incendie, les enseignants ont fait intervenir l'équipe des sapeurs pompiers de Wiesviller.



Le chef des pompiers, M.Karmann, a rappelé le rôle des pompiers ainsi que leurs activités de préparation et d'entraînement. Il a invité les élèves ayant 11 ans révolus en septembre 2012 à rejoindre l'équipe des JSP (jeunes sapeurs pompiers).

C'est avec plaisir que les enseignants et les élèves ont revus d'anciens élèves maintenant JSP. Ces derniers ont informé et formé les élèves au maniement de la lance à incendie.

Les enfants attendent impatiemment cette année encore l'intervention des pompiers à l'école.

Energies nouvelles

Nous avons vu fleurir depuis quelques temps des drôles de fleurs qui surplombent la rue des champs au dessus de l'école, aussi, curieux comme nous sommes, nous n'avons pas pu résister à l'envie d'aller faire une petite ballade à travers champs pour aller les voir.



Au pied de ces 5 énormes éoliennes nous nous sommes vraiment sentis minuscules, même pour faire le tour de la base, nous avons dû nous mettre une quinzaine à bout de bras.

Nous attendons que le vent souffle fort pour les voir tourner à pleine vitesse...



Le compte-rendu de visite

«Le 24/09/12, toute la journée, nous sommes allés visiter la cathédrale et le centre Pompidou à Metz. Nous y sommes allés en bus.

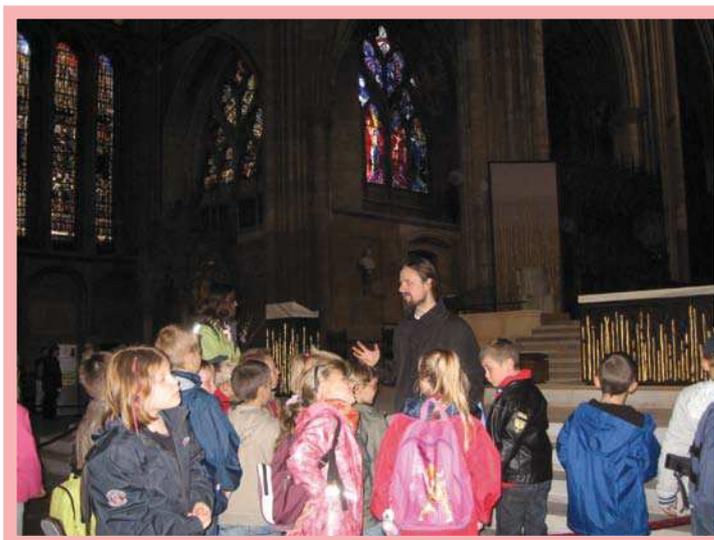
A la cathédrale, nous avons admiré les magnifiques vitraux comme ceux de Chagall, puis nous avons goûté.

Nous sommes ensuite allés au centre Pompidou.

On a fait un atelier de masques à personnaliser nous-même avec des plumes, des feutres, des crayons, des pochoirs, des paillettes, des autocollants et du papier coloré. J'ai adoré quand on a fait les masques parce-qu'on les a fait nous-même.

Puis nous avons visité le musée: les magnifiques œuvres de Claude Monet et de Pablo Picasso.

Enfin nous sommes rentrés en bus en fin d'après-midi.»





L'Épiphanie



Classe MS et GS de ROTH Séverine
lors de l'Épiphanie



Classe PS et MS de MEYER Nathalie



Spectacle de marionnettes
«des Kiepenkasper»



PERISCOLAIRE DE WIESVILLER WOELFLING

Rue du moulin 57200 WIESVILLER
Tél : 03 54 88 40 83

- R è g l e m e n t -

1 – PRÉAMBULE

Les communes organisent depuis la rentrée 2011 un accueil des enfants en dehors des périodes scolaires en proposant un accueil le matin, le midi et le soir.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un contrat de partenariat pour la période 2010-2013 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, et fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Moselle.

Par là même, les municipalités espèrent maintenir les effectifs scolaires et répondre à une attente des parents qui travaillent.

2 - MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE

Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires peuvent bénéficier de l'accueil périscolaire en application des dispositions qui suivent.

L'accueil périscolaire se fait le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

• Organisation de l'accueil

De 07 h 25 à 07 h 55

L'accueil se fait au local périscolaire de l'école maternelle de Wiesviller-Woelfling.

De 11 h 30 à 13 h 30 avec déjeuner.

Les élèves de l'école maternelle ainsi que des écoles élémentaires par l'intermédiaire du transport scolaire rejoignent le local périscolaire où est servi le repas de midi sous la responsabilité d'une équipe d'encadrement.

Le déjeuner, servi vers 11h45 est suivi d'activités organisées en fonction de l'âge des enfants.

De 16 h 00 à 18 h 00 avec goûter.

Les élèves rejoignent le local périscolaire de l'école maternelle. Après le goûter, les animatrices proposent différentes activités (bricolage, jeux ...).

Les élèves qui le souhaitent peuvent effectuer leurs devoirs en toute autonomie, une aide de la part des animatrices n'étant pas prévue.

• Modalités d'inscription et de paiement

Un dossier d'inscription devra être rempli et signé par les responsables de l'enfant avant toute première prestation. Le dossier comprend :

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée (Aucun traitement médical ne pourra être donné par les animateurs aux enfants).
- Le coupon du règlement signé.
- La notification du quotient familial de la CAF ou le dernier avis d'imposition.
- La fiche de réservation accompagnée de son règlement.



Tout changement par rapport aux renseignements fournis doit être signalé à la structure.

Tout justificatif de revenu non fourni entraîne l'application du tarif maximum.

Il est possible d'inscrire votre enfant régulièrement ou occasionnellement. La fiche d'inscription hebdomadaire accompagnée de son règlement est à remettre à la directrice du périscolaire **lors des permanences du jeudi de 15h à 18h ou du vendredi de 9h à 11h prévues à cet effet** ou à déposer dans la boîte aux lettres coté Wiesviller. Aucune réservation ne sera prise par téléphone. Les inscriptions se feront **au plus tard le vendredi à 11h00 pour la semaine suivante**. Des inscriptions mensuelle ou périodique seront possibles. Une permanence sera organisée tous les derniers vendredis des petites vacances de 9h à 11h pour l'inscription des élèves avant la reprise des cours. **Toute réservation sera accompagnée de son règlement financier.**

Toute prestation est payable d'avance et ne sera pas remboursée en cas d'absence.

Il est possible **d'annuler l'accueil** de votre enfant en appelant **impérativement avant 8h00**, uniquement en cas de maladie et donc d'absence à l'école, en cas de grève ou absence de l'enseignant.

TARIFS : Les tarifs sont fixés par le SIVOM et sont susceptibles d'être révisés.

• La vie en collectivité

La vie en communauté impose un certain nombre de règles pour faciliter la vie de chacun :

- Apprendre à vivre ensemble,
- Etre respectueux envers les autres enfants et les adultes,
- Respecter le lieu de vie.

Tous ces éléments participent à la socialisation de l'individu. Les enfants ne respectant pas ces règles de vie se verront sanctionnés.

En cas de non-respect des règles de vie, d'inscription ou de paiement, le SIVOM se réserve le droit d'exclure votre enfant de manière provisoire.



3 – ENGAGEMENTS

Le SIVOM s'engage

- à assurer le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire,
- à choisir le professionnel chargé de livrer des repas équilibrés,
- à confier le travail d'encadrement au personnel employé par le Syndicat, qualifié chacun dans sa fonction.

Les Parents

- à respecter ce règlement afin de permettre un bon fonctionnement.



Accueil périscolaire



Les permanences d'inscription sont **le jeudi de 15h à 18h et le vendredi de 9h à 11h** pendant l'année scolaire.

Une permanence sera organisée tous les derniers vendredis des petites vacances de 9h à 11h pour l'inscription avant la reprise des cours.

TARIFS

Quotient Familial en euros	Accueil matin 7 h 25 à 7 h 55	Midi + repas 11h 30 à 13 h 30	Accueil soir 16 h 00 à 18 h 00	Journée complète	Matin + midi	Midi + soir
De 0 à 600	0.60 €	5,40 €	3,40 €	8,70 €	5,80 €	8,60 €
De 601 à 1000	0.80 €	5,60 €	3.60 €	9,30 €	6,20 €	9,00 €
1001 et plus	1,00 €	5,80 €	3,80 €	9,90 €	6,60 €	9,40 €

Le versement sera réglé par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces au moment de l'inscription.

Bois de chauffage

PETIT RAPPEL :

Les habitants des deux communes ont plusieurs solutions pour l'acquisition de bois de chauffage, soit :

- Le bois en stères d'une longueur de 1 m au tarif de **42 € HT le stère**,
- Les lots de bois de chauffage à façonner au tarif de **20 € HT le stère**,

exclusivement réservés aux habitants de WIESVILLER et de WOELFLING et uniquement sur réservation en mairie de WIESVILLER

ou

L'adjudication publique de lots de bois de chauffage qui est ouverte à tous



Fleurissement

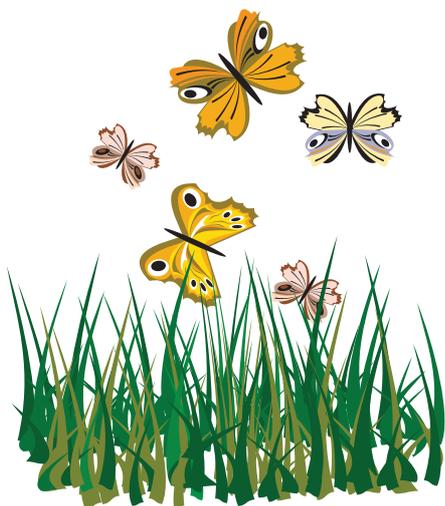
Un cadre agréable



La commune participe depuis de nombreuses années au Concours « Je fleuris la Moselle » organisé par le Conseil Général. Dans sa volonté de s'améliorer et d'offrir aux habitants un cadre agréable et un fleurissement de qualité, la commune a été récompensée de ses efforts et a obtenu le **2ème prix** dans la catégorie des villes de 1000 à 2000 habitants, ex aequo avec Laquenexy, le 10 décembre 2012.

Et l'espoir d'obtenir un jour ... la 1ère fleur décernée par le jury régional de fleurissement

Nous remercions vivement nos agents communaux qui, tout au long de l'été, arrosent et entretiennent les nombreux espaces fleuris avec une mention à Patrick Kirsch, pour sa créativité dans les compositions florales.





Note de presse

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le SCOT signifie « Schéma de Cohérence Territoriale ».

Le territoire couvert par le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines comprend 84 communes, qui correspondent à la CASC et aux communautés de communes de l'Albe et Lacs, de Rohrbach lès Bitche, du Pays de Bitche.

C'est un document de planification urbaine, régi par le Code de l'Urbanisme, qui doit notamment traduire les objectifs du Grenelle de l'environnement sur le territoire concerné.

Au-delà d'un simple document d'urbanisme, c'est donc avant tout un projet politique d'aménagement du territoire, qui se décline en orientations règlementaires à mettre en œuvre dans les documents d'urbanisme communaux notamment.

Comment le SCOT va-t-il concerner chacun au quotidien ?

Le SCOT ne va pas avoir un impact immédiat sur la vie quotidienne de nos habitants car il fixe des objectifs sur le long terme : c'est un projet de planification.

Plus précisément, **le SCOT doit fixer des objectifs à 20 ans :**

- en matière de **production de logements** et de **réserves foncières** destinées à des projets économiques et commerciaux, en accord avec ses objectifs de maintien et d'accueil de populations ;
- de **réduction de la consommation foncière**, c'est-à-dire qu'il doit développer un projet moins consommateur d'espaces agricoles et forestiers ;
- visant à **maintenir et à rétablir des trames verte et bleue**, c'est-à-dire qu'il définit des continuités écologiques sur l'ensemble du territoire, et en lien avec les territoires voisins, afin de favoriser les déplacements et le développement des espèces (faune et flore) ;
- visant à **contribuer à la diminution des gaz à effet de serre**. Pour cela, il doit proposer un projet qui favorise la réduction des obligations de déplacement individuel par la route notamment, il doit favoriser les économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables en prévoyant des aménagements urbains adaptés...

Pour atteindre ces objectifs, le SCOT a défini une **trame urbaine** qui fixe des orientations de développement plus fortes (en matière de production de logements et d'activités et services) dans certains pôles urbains par rapport aux communes plus rurales.



Rappel de la classification des communes :

Sarreguemines = Pôle urbaine majeur

Sarralbe, Rohrbach-lès-Bitche/Petit-Réderching, Bitche = Pôles urbains

Grosbliederstroff, Woustviller, Hambach, Puttelange aux Lacs, Montbronn, Lemberg/Goetzenbruck, Volmunster = Pôles secondaires d'équilibre

Les 71 autres communes sont qualifiées de villages.

A cet effet, le SCOT fixe des **objectifs chiffrés différenciés entre pôles urbains et communes rurales :**

- en matière de production de logements : les pôles urbains devront produire plus de logements que les communes rurales dans les 20 prochaines années ;
- mais ces mêmes pôles urbains devront appliquer des contraintes plus fortes en matière de **densification** et de **mixité** des formes urbains (par exemple en produisant plus de collectifs et en réduisant la part des maisons individuelles...), et accueillir davantage de logements sociaux... ;
- ils devront également favoriser de manière plus forte l'accès aux transports en commun afin de limiter l'usage de la voiture, que ce soit pour se rendre à son travail ou faire ses courses par exemple.

Quelles décisions ont été prises ?

Dans les grandes lignes, le SCOT fixe des objectifs :

- d'accueil de nouvelles populations : + 4000 habitants sur 20 ans ;
- d'accueil de nouveaux emplois (en maintenant la base du niveau des emplois actuels) : + 4000 emplois sur 20 ans ;
- de ces objectifs découle un besoin de création de 600 logements par an sur 20 ans sur l'ensemble du terri-

toire (répondant aux problématiques de desserrement des ménages, le renouvellement du par cet l'accueil de populations nouvelles) : cette programmation de logements est par exemple renforcée sur la polarités à hauteur de 54 % pour les 20 prochaines années, contre 35 % constatés entre 1999 et 2010.

- Sur ces 600 logements, des objectifs sont posés selon les types de communes en matière de production de logements aidés (14% des 600 logements au total) ;
- De même en matière d'objectifs de reconquête de logements vacants, soit 60 logements vacants par an en moyenne (correspondant à 40 % du parc vacant identifié en 2008)...
- Afin de consommer moins de foncier dans notre projet d'aménagement, des objectifs de densification sont également posés par le SCOT, qui seront différenciés selon le type de commune (50 % de logements réalisés en densification dans les pôles, contre 40 % dans les villages).
- Concernant les zones d'activités économiques et commerciales, des enveloppes foncières sont réservées dans le SCOT afin de poursuivre l'accueil d'entreprises et donc de soutenir la création d'emplois.
- Afin de favoriser le développement des espèces, des trames verte et bleue à préserver ont été identifiées par le SCOT ; de même concernant des trames paysagères, visant à préserver les points de vue remarquables du territoire...

Le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS)



- Le SCOT fixe aussi des objectifs de renforcement de la voie ferrée Sarreguemines Bitche notamment, ce qui se traduit pas une volonté de renforcer les pôles gare en y renforçant les productions de logements, leur densification...

Comment ces décisions seront-elles appliquées ?

Une fois le SCOT approuvé (objectif fin 2013), les communes auront 3 ans pour mettre leur document d'urbanisme (PLU et carte communale) en compatibilité avec le SCOT. Ce qui signifie que les communes devront intégrer les objectifs du SCOT dans leur PLU (ou du moins ne pas s'y opposer).

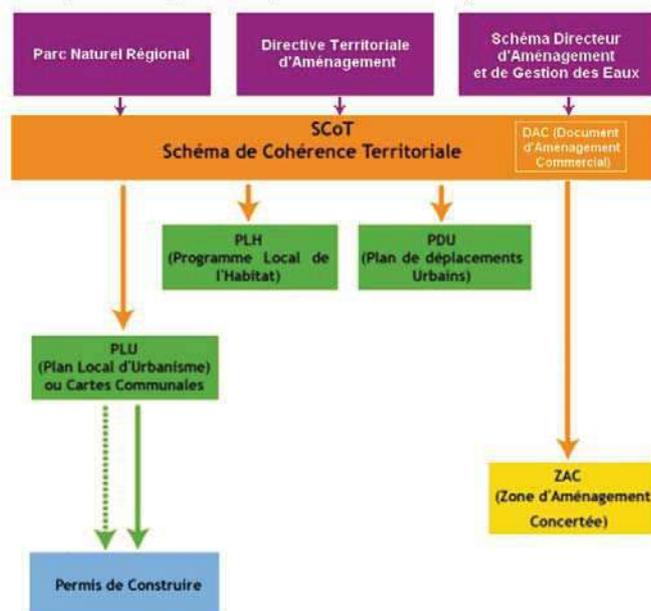
Le SCOT évaluera la réalisation de ses objectifs tous les 6 ans : si certaines de ses orientations ne suivent pas la tendance souhaitée, le SCOT pourra alors réviser ses objectifs en conséquence.

Comment répondre aux craintes de certains élus qui ont peur de se voir bloquer dans leur développement ?

Le SCOT ne donne pas des « quotas » de logements ou de foncier à consommer par commune. Il ne fait qu'émettre des tendances, des orientations sur 20 ans à observer par les communes. Il y aura des documents d'urbanisme à réviser pour prévoir moins de zones à ouvrir à l'urbanisation. Mais ces régularisations ne pénaliseront pas les communes dans leur développement car nos objectifs tendent à respecter la configuration rurale de la majeure partie de notre territoire. Les communes devront par contre réfléchir à des nouvelles formes urbaines (plus de petit collectif par exemple), intégrer dans leur projet urbain la prise en compte des trames verte et bleue et des trames paysagères...

Avec ou sans SCOT, les communes devront, d'ici 2016, limiter leur consommation foncière et intégrer les objectifs du Grenelle de l'Environnement. Le SCOT leur permet de faire leurs propres choix en la matière, et non pas de subir les orientations qui leur seraient imposées par l'Etat en l'absence de SCOT.

Principe de compatibilité (suite au Grenelle 2) :



Code de l'urbanisme (articles L.122-1)

↓ Lien de compatibilité : les documents inférieurs ne doivent pas faire obstacle à la mise en oeuvre du SCoT

⋮ Lien de conformité : règlement à appliquer

Inondation



Débordement du ruisseau «Schwartzbach»

Le mardi 12 juin 2012 à 19 H 15, le village a subi les effets de pluies orageuses torrentielles localisées sur Wiesviller Woelfling et Bliesbruck, entraînant une inondation de tout le centre par le débordement du ruisseau «Schwartzbach». Les coulées de boue sur Woelfling et la masse importante d'eau drainée par le ruisseau n'a pu être absorbée par l'ouvrage à l'entrée du village au niveau du parking du cimetière, provoquant ainsi de nombreux dégâts dans les habitations touchées.



Les pompiers de Wiesviller et de Sarreguemines sont rapidement intervenus et ont porté secours aux habitants, notamment par le pompage des caves jusque tard dans la nuit.

L'Etat a reconnu l'état de catastrophe naturelle permettant ainsi l'indemnisation des administrés.





Ils sont arrivés...



GRUN Laura	31 janvier 2012
TARALL PANETTA Louise	01 mai 2012
SCHMITT Justin	10 juillet 2012
CHARRE WOZENEG Yann Gabriel Nicolas	24 juillet 2012
HOUPERT Léo Rémy	23 août 2012
BECK Julian Armand	11 décembre 2012
MATHIS Lola	12 décembre 2012

Ils se sont mariés...

KUHN Eric et WAGNER Séverine	5 mai 2012
JUNG Jacques et EDER Martine	9 juin 2012
HAAR Christian et BLUM Sabrina	23 juin 2012
STAUB Jordane et HAGER Christel	23 juin 2012
LETT Michaël et ANTOINE Elodie	30 juin 2012
MARTIN Joël et UNTEREINER Audrey	4 août 2012
STENGER André et LANG Corinne	4 août 2012



Ils nous ont quittés...



LYAZID Ben Mohamed	17 janvier 2012
MASSING née BENNOIT Ortrun	26 janvier 2012
MULLER née KRAUSER Delphine	29 janvier 2012
SONNENBERG née DEHLINGER Joséphine	16 mars 2012
CORDARY née SARTER Raymonde	21 juillet 2012
PEIFER née VALENTINELLI Maria Vittorina	20 septembre 2012
RAUCH Edouard	26 septembre 2012
WAGNER née REISSMANN Käthe	12 octobre 2012
LETT née PROVO Solange	11 novembre 2012
KOCH née WAGNER Gisèle	14 décembre 2012

Manifestations



Commémoration de l'armistice le 11 novembre

Cérémonie de la commémoration de l'armistice le 11 novembre au monument aux morts de Woelfling



Les élèves de l'école primaire de Wiesviller ont interprétés l'hymne de la «Marseillaise»





Exposition de peintures

L'exposition de peintures et sculptures, ouverte le week end du 13 et 14 octobre a séduit un public connaisseur et ravi de pouvoir admirer tant d'œuvres d'artistes de tous horizons.

A l'issue du vernissage le vendredi 12 octobre, le jury composé d'artistes primés les deux années précédentes a établi le palmarès dans les différentes catégories.

Les prix ont été décernés à :

- **Catégorie huile/acrylique/ autres**

- 1er prix : Mme LOTZ Fabienne
- 2e : M. KAISER Roger
- 3e : M. BARTH Ernest
- 4e : Mme THIEBAUT Elke
- 5e : M. UHRIG Bernhard

- **Catégorie aquarelle/ pastel**

- 1er : Mme AMET Françoise
- 2e : Mme ADAMS Anita
- 3e : M. DEGEL Hans

- **Catégorie sculpture**

- 1er : M. SCHMITT Antoine

- **Prix d'encouragement :**

- Mme BECKER Cindy





Repas de Noël des Seniors du 9 décembre 2012



Mme Erna DANIEL et M. André THEOBALD, doyens en âge présents.





Manifestations

Fêtes de rues



fête de la rue des Etangs
le 24 juin 2012.

1ère fête de la rue Bellevue
le 11 août 2012.



Inauguration du rond-point



Le Président du Conseil Général, Patrick WEITEN, lors d'une visite dans le canton le 23 octobre, a inauguré le rond point de BLIESBRUCK, en présence de M. le député maire Céleste LETT, ainsi que de nombreux conseillers généraux, maire, adjoints, et présidents d'EPCI.

Manifestations



Feu d'artifice



Les enfants ont pu participer à la retraite aux flambeaux sous la conduite des pompiers et pour finir le public a pu admirer le magnifique feu d'artifice proposé par STAR-LIGHT EVENEMENTIEL.

L'Interassociation, grâce au concours des membres bénévoles de chaque association, a pris un peu d'avance sur la fête nationale lors du bal organisé le samedi 7 juillet, sous la houlette de l'orchestre LOS ARMANDOS, et en proposant une restauration variée (pizzas, flammes, saucisses, merguez etc..)



Médaille du travail



Remise du diplôme d'honneur du travail pour 20 ans de service à Stella HETZEL, notre secrétaire de mairie.



Journée du patrimoine à Wiesviller



Dans le cadre des Journées du Patrimoine une visite guidée a été organisée samedi le 15 septembre 2012 à 15 heures dans la localité. Une vingtaine de personnes y ont participé. Le point de départ fut l'église Saint Barthélemy qui renferme de nombreux joyaux. Elle a été construite en 1832 selon les plans de Monsieur SCHWARTZ de SARREGUEMINES à l'emplacement même de l'ancienne église datant de 1735. Une partie du mobilier, classé aujourd'hui, a été conservé ; il s'agit notamment des confessionnaux, des autels latéraux et de la chaire à prêcher réalisée en 1740 par un artiste local célèbre Jean MARTERSTECK. Il a aussi été évoqué l'histoire

mouvementée des cloches et du grand orgue dont on a pu entendre les sons grâce à une pièce de musique interprétée par l'organiste. Puis, sillonnant le village, les participants ont été informés sur d'autres monuments tels les croix et calvaires, les vestiges d'un ancien moulin dont a encore pu voir l'emplacement de la grande roue ainsi que le bassin de rétention d'eau, la grotte Notre Dame de LOURDES inaugurée le lundi de Pentecôte 31 mai 1939 ainsi que la statue du Sacré Cœur située en hauteur et étendant ses deux bras sur WIESVILLER et WOELFLING afin de protéger ses habitants. Ce monument gigantesque d'une hauteur de 11 mètres a été érigé à titre de reconnaissance suite à un vœu des paroissiens et béni solennellement en la fête du Christ Roi de l'Univers le dimanche 29 octobre 1950 en présence de 1200 personnes. Cette visite qui a duré trois heures a été fort appréciée par tous les participants.

Weihnachte im Bitcherland



C'est avec le concours des chorales des paroisses et des communautés de paroisses de la région que Charly DAMM et sa troupe ont présenté dans la soirée du 8 décembre 2012 à l'église de WIESVILLER un spectacle intitulé « Weihnachts im Bitcherland ». Cette manifestation composée de chants et contes en « platt » fut très appréciée par le public.

Manifestations

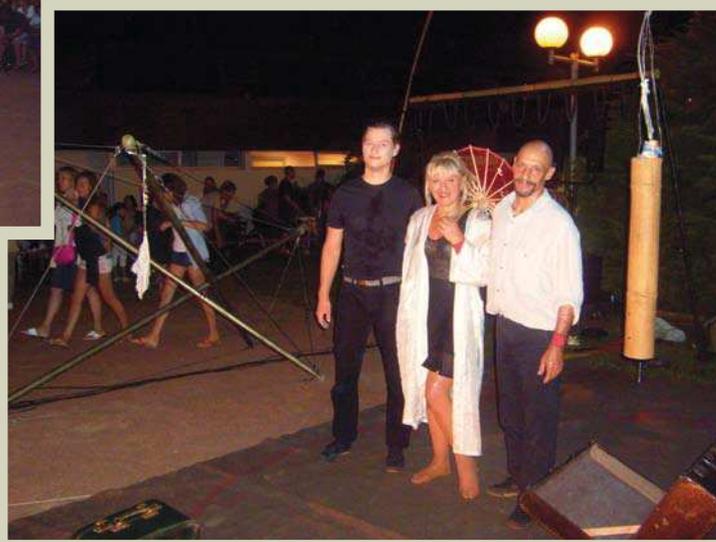


Festival Itinérant La SARRE A CONTES 10^{ème} Edition



La compagnie Arts des Airs s'est produite le 15 août 2012 à 21h sur la place de la Mairie à Wiesviller.

C'est devant pas moins de 500 personnes que la troupe a présenté son spectacle Partitions Bam-bous. Performances acrobatiques, danse aérienne, manipulation d'objets et projections d'images.



Passerelle délicate entre temps suspendus, entre espaces horizontaux et verticaux, un voyage au parfum extrême-oriental pour 3 acrobates sous un tripode en bambou géant. Ce moment poétique et acrobatique a enchanté notre public.

Auteur, mise en scène : Armance Brown

Scénographie, création des agrès, direction acrobatique : Bruno Krief

Fête Saint-Nicolas



Les enfants de Wiesviller-Woelfling ont reçu St Nicolas et son fidèle compagnon le Père Fouettard, en chanson, à la salle polyvalente le mer-



credi 5 décembre, accompagnés de leurs parents et grand-parents. Ils ont été remerciés par des friandises et pour les plus petits des peluches bien sympathiques.



Manifestations

Projet de création



Présentation le 23 octobre, aux élus de l'arrondissement, du projet de création d'une agence technique départementale, par le président M. Patrick WEITEN et M. Guillaume DESFORGES, chargé du projet, à la salle polyvalente de WIESVILLER.



Platt Bande



L'émission PLATT Bande de notre télévision locale Mosaik, a fait un détour par Wiesviller le jeudi 16 février, quelques heures avant le Speckbal dans notre salle décorée pour les festivités de carnaval.

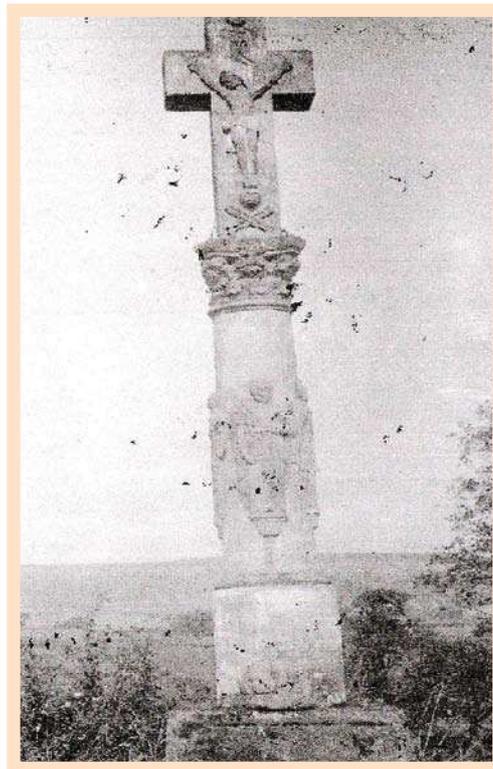
Cette émission consacrée au Platt et à la culture régionale, et animée avec talent par Suzanne BICHLER, a fait ressurgir des pans du passé et de la culture de notre village avec la participation de Mme Jeanne DE CIA. La discussion à bâtons rompus, en platt, sur les spécificités de notre village a été agrémentée de plusieurs reportages effectués par les animateurs télé.

Un moment d'émotion intense lors du tournage de cette émission que vous avez pu voir, ou revoir sur MOSAIK.



Am «Speker Kriz»

Links der Strasse, die von Wiesviller nach Achen führt, ragt auf einsamer Höhe das von den Leuten dort genannte « Speker Kriz ». Säulenartig gestaltet, trägt es oben das leidvolle Bild des sterbenden Heilands, während weiter unten einige Heiligenfiguren angebracht sind. Kein Name des Stiflers, keine Jahreszahl, nur die Worte. Gelobt sei Jesus Christus, sind eingemeisselt. Von Speker Kriz an führte die Strasse durch den Spiserwald nach Achen. An einem wundervollen mondumglänzten Abend im Mai, da über der Erde ein märchenhafter Blütentraum lag, hatte sich auf der Achener Seite des Waldes eine grosse Zigeunerbande niedergelassen. Struppige Pferde grasten in den mailich grünen Wiesen. Unheimliche Männer lagen rauchend am Boden, während die Frauen auf den ungezieferwimmelnden Köpfen ihrer Sprösslinge herumfingerten. Da kamen leichten Schrittes drei Handwerksburschen, die nach damaliger Sitte auf der Wanderschaft begriffen waren, von Achen her auf den Wald zu. Ihre Schuhe hatten sie, um sie zu schonen, mit den Riemen über der Schulter hängen. Jeder trug einen vollen Ranzen aufgeschnallt. Die gutherzigen Achener hatten sie freigebig mit Speck, Eiern und Brot beschenkt. Geld hatten sie kaum einmal bekommen denn daran hatte kein Bauer Überfluss. Als sich die drei jungen Burschen ahnungslos dem Zigeunerlager näherten, ertönte auf einmal ein gellender Pfiff. Von allen Seiten stürzten die schwarzen Männer herbei. Sie warteten die Drei auf den Boden, bemächtigten sich der Ranzen, leerten sie aus, durchsuchten die Taschen und nahmen ihnen ihr weniges Geld ab. In ohnmächtiger Wut mussten die drei wehrlosen Burschen diese schändliche Behandlung erdulden. Nach einem mächtigen Fusstritt, der sie stürzen machte, entliess man die armen Ausgeplünderten. Die Bedauernswerten mussten noch froh sein, dass man ihnen noch ihre Schuhe gelassen. Sie rannten durch den Spiserwald und machten oben auf der Höhe beim Speker Kriz halt.



Wie sie nun trübselig am Steinsockel des Kreuzes lehnten, und über ihr Missgeschick sprachen, sahen sie auf einmal auf dem Feldweg, der von Woelfling auf die Höhe führte, eine Gestalt herankommen. Unwillkürlich erschrocken krochen sie über die Strasse und versteckten sich hinter einen grossen Feldsteinhaufen. Als der Fremde das Kreuz erreicht hatte, blieb er wie überlegend stehen. Dann legte er seinen flatternden Mantel ab, unter dem er ein anscheinend schweres Säckchen verborgen hatte, das er neben den Mantel auf den Boden legte. Mit einem kleinen Spaten, der er in der Hand getragen hatte, stach er ein ziemlich grosses Rasenstück hinter dem Kreuz heraus. Daraufhin grub er ein grosses Loch. In das Loch legte er den Sack und scharrte es sorgfältig zu. Das Rasenstück legte er ganz genau wieder darauf. Dann warf er seinen Mantel über und ging eilends denselben Weg zurück.

Als der Mann am Horizont untergetaucht war, plagte die drei Handwerksburschen der Vorwitz. Nach langem Hin- und Herreden entschlossen sie sich, nachzusehen, was der Mann so geheimnisvoll in der Mainacht begraben. Sie entfernten das Rasenstück und brachten nach kurzem Graben den Sack zum Vorschein. Mit zitternden Fingern wurde er geöffnet, und in sprachloser Verwunderung sahen sie, dass er voll Goldstücke war. Den armen Burschen zitterten die Knie : soviel Geld hatte noch keiner gesehen, das konnte kein Mensch gewesen sein, der es vergrub. Wer Weiss, ob es nicht der Teufel selber war. Einer sah den andern an, bis schliesslich der Jüngste meinte : da sie selber doch so jämmerlich dran waren nicht wussten wovon sie morgen leben sollten ob es denn da so schlimm wäre wenigstens eines der blinkenden Goldstücke zu behalten. Aber die drei armen Teufel überwandten die Versuchung, sie wollten nichts mit diesem Geld zu tun haben. Still legten sie den Sack wieder an Ort und Stelle, scharrten die Erde darauf und legten zuletzt den Rasen darauf. Dann legten sie sich auf die kühle Erde und schliefen einige Stunden. Als im Osten der Tag graute, sprangen sie auf, eilten den Berg hinunter ins Dorf Wiesviller und gingen dann über den Zettinger Berg nach Sarreguemines, wo sie alle drei bei anständigen Meistern Beschäftigung fanden. Über ihr Abenteuer am Speker Kriz aber schwiegen sie, so wie sie es unter sich abgemacht hatten.

AGATHE PLUTZER
Enseignante à WOELFLING



Souvenir d'autrefois



Procession 15-8-1956



Classe filles en 1960



Classe filles 1967-68



Alliance 2008

En septembre 2012 nous avons débuté notre cinquième saison. Si en apparence elle ressemble aux autres, il y a eu cependant un grand changement, puisque dorénavant nous sommes six clubs à faire partie d'Alliance 2008. En effet lors d'une assemblée générale extraordinaire le club de l'AS Bliesbruck a rejoint notre structure.

Concernant les chiffres, ils restent stables ; nous comptons toujours quelques 230 licenciés dans nos rangs qui évoluent dans une vingtaine d'équipes différentes.

Nous ne pouvons pas énumérer ici tous les faits marquants de l'année 2012, nous voulons cependant nous souvenir de la victoire des U13 à Mende ou encore de notre tournoi en salle organisé à Rohrbach les Bitch.

Sans minimiser les performances des autres catégories, nous pouvons cependant souligner celles des U13 qui évoluent cette saison au plus haut niveau qu'une équipe peut atteindre dans cette catégorie ; le match contre le FC Metz à Wiesviller devant quelques 150 spectateurs restera sans doute encore longtemps gravé dans nos mémoires.

Même si nous ne sommes pas en manque d'effectif, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux éducateurs, de nouveaux joueurs (dès 6 ans), de nouveaux dirigeants,..... Toutes personnes intéressées peuvent s'adresser à Loïc Mehlinger au 0630067465.

Le comité, les dirigeants, les éducateurs et les joueurs souhaitent une bonne année à tous les habitants de Wiesviller et espèrent pouvoir continuer à compter sur leur soutien.



Club Epargne «Espoir»

Le club épargne «ESPOIR», est une association de 110 membres. Le comité est fort à 9 personnes dont le président M. WAGNER Joseph, mais aussi CORDARY Barbara, KIRSCH Martial, LASCARIS Roger, LETT Mathieu, MEYER Jean-Nicolas, MEYER Joris, PEIFER Régis et SCHOENHENTZ Gabrielle. Son siège est au café CORDARY

Club qui propose un thé dansant lors de la fête du village, et un repas annuel.

Club de petite épargne dont les mises sont relevées toutes les 15 jours et rendu aux personnes une fois dans l'année.

Pour plus de détail contacter un des membres du comité ou au siège.





Les arboriculteurs

Voici quelques événements marquants survenus au courant de l'année 2012.

Le syndicat des Arboriculteurs local avait organisé le dimanche 27 janvier 2012 à la Salle Polyvalente à WIESVILLER à midi un repas cochonnaille rassemblant cent soixante cinq personnes. Ce fut une première couronnée de succès au point où d'emblée les organisateurs prirent la décision de renouveler l'opération l'année prochaine, et plus exactement dimanche le 27 janvier 2013. Et dès à présent, nous vous faisons part de l'édition 2014 qui aura lieu dimanche le 26 janvier 2014.



Dans la soirée du mardi le 28 mars 2012 s'est tenue au Foyer Saint Barthélemy l'assemblée générale annuelle en présence d'une trentaine de membres du syndicat au cours de laquelle il a été décidé de faire l'acquisition auprès des Etablissements HOLLSTEIN en Allemagne d'une station de pressurage pour fruits à pépins comprenant un broyeur, une presse à eau ainsi qu'un stérilisateur. Le matériel était disponible pour la saison de récolte des fruits en automne. Il est précisé que l'usage de ce matériel est strictement réservé aux membres de l'association à jour de cotisation. Selon l'usage que l'on veut en faire, il est possible de louer soit l'ensemble des appareils soit seulement une partie. La station peut être louée voire même emportée à domicile.

Au printemps, deux membres du syndicat ont assisté à l'assemblée générale de la Fédération de SARREGUEMINES-BITCHE qui s'est déroulée à ZETTING. En outre, au début du mois de juin, cinq membres du syndicat se sont déplacés PETITE-ROSSELLE pour participer au congrès annuel de l'UDSAH de la MOSELLE.



Et voici la bonne nouvelle tant attendue. Au début de l'automne, fut livré le nouvel alambic d'une contenance de cinquante litres. L'acquisition fut également faite auprès des Etablissements HOLLSTEIN. Il s'agit d'un matériel performant aux



Associations



caractéristiques remarquables au point où aucune comparaison n'est envisageable avec un alambic classique. Quelques membres l'ont testé et le qualifie de véritable bijou. Ce nouvel alambic est particulièrement indiqué lorsqu'on est en présence de petites quantités et que l'on souhaite obtenir une bonne eau de vie.



De très nombreuses informations concernant l'arboriculture fruitière (inscription aux formations, contenu, calendrier, centres de formation, etc.) et la distillation moderne (inscription aux niveaux 1 et 2, programme, date et lieu) sont disponibles sur le site internet de l'UDSAH de la MOSELLE : www.udsah-moselle.com ainsi que la parution d'ouvrages et de la revue « La Relance Fruitière ».





Chorale Sainte-Cécile de Wiesviller-Woelfling

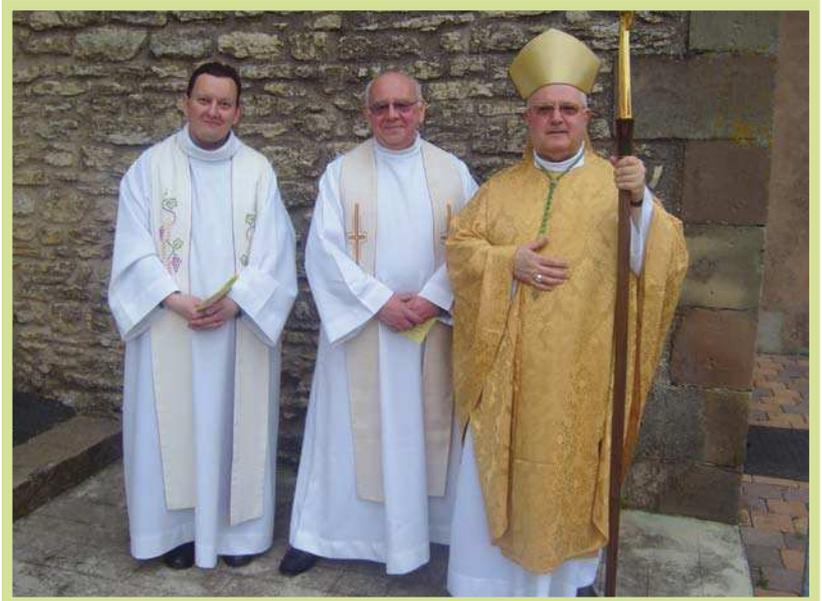
Outre l'animation des offices liturgiques le premier samedi soir du mois, des dimanches et jours fériés, des mariages ou encore des funérailles, la chorale Sainte Cécile a participé au courant de l'année 2012 aux manifestations et célébrations suivantes.



Le dimanche après-midi du **8 janvier 2012**, à l'occasion du concert organisé par l'association «Aidons les Enfants du Monde», des membres de notre chorale associés à des choristes du Val de Sarre et de la Communauté St Antoine du Haut Poirier ont présenté quelques beaux chants de leur répertoire. En l'absence de Simon, notre fidèle dirigeant, ce sont deux dames, Nathalie DEMMERLE de ETTING et Nathalie ZINS de KALHAUSEN qui se sont partagé la direction. Merci à toutes les deux, et un grand merci également à tous les choristes qui ont donné de leur temps à l'occasion des répétitions pour cette noble cause.

Au mois de mai, Monseigneur Pierre RAFFIN, évêque de METZ, a effectué sa visite pastorale dans notre secteur. Parmi les différentes manifestations, retenons entre autres la messe concélébrée samedi le **12 mai 2012** en l'église d'ETTING par Monseigneur RAFFIN, l'Abbé Robert LEDIG, vicaire épiscopal de la zone et l'Abbé Stéphane PONTELLO, curé de la Communauté des paroisses Saint Antoine du Haut Poirier.

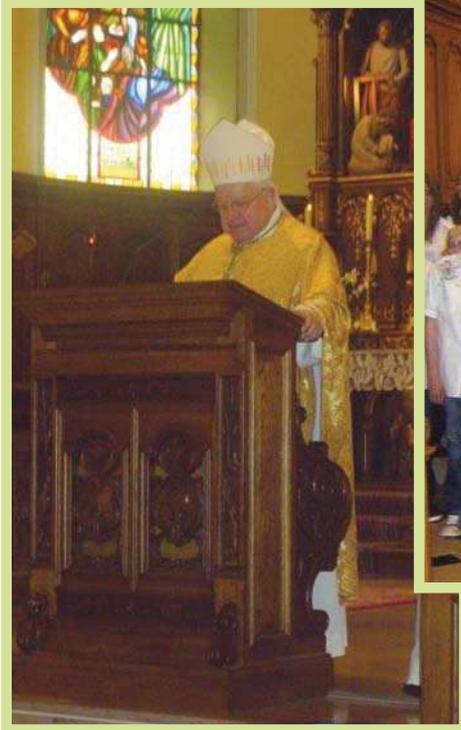
Cet office fut rehaussé par les chants exécutés par l'ensemble des choristes de la Communauté.



Samedi le **9 juin 2012**, Monseigneur RAFFIN revient au pays pour administrer le sacrement de la confirmation à une cinquantaine de jeunes originaires de la Communauté Saint Antoine du Haut Poirier et de la Communauté Saint Wendelin. Là aussi, l'animation fut réalisée par les choristes issus des deux Communautés. Une célébration exceptionnelle qui a rassemblé beaucoup de participants dans notre grande église.

Au courant de l'après-midi du dimanche **16 septembre 2012**, les choristes et nos deux organistes répondaient à l'invitation du Conseil de Fabrique pour une rencontre café-gâteau au Foyer Saint Barthélemy. En présence des abbés Robert LEDIG et Stéphane PONTELLO et de bien d'autres acteurs et animateurs de la paroisse, ils eurent l'occasion de partager un moment très convivial.

Associations



Enfin, dans la soirée du samedi le **24 novembre 2012**, en la Fête du Christ Roi de l'univers, les choristes de la Communauté des paroisses Saint Antoine du Haut Poirier se sont retrouvés en l'église de KALHAUSEN pour fêter leur patronne, Sainte Cécile. Un magnifique programme avait été composé pour cette circonstance. Après l'office, on se retrouva à la Salle Polyvalente pour partager le verre de l'amitié et échanger des souvenirs.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2012, nous avons eu la joie de retrouver notre dirigeant Simon qui, pour raison de santé, avait été obligé d'interrompre son activité. C'est avec un grand plaisir que nous l'accueillons à nouveau.

Et enfin pour finir, nous lançons un appel à toutes les personnes qui aiment le chant à venir rejoindre nos rangs. Merci d'avance.



E.S. Wies-Woelf 93

Ce club de football a été créé en juin 1993 suite à la fusion entre l'U.S Woelfling et l'A.S Wiesviller, dont les présidents étaient respectivement M. DENIS Robert et M. BOURGUIGNON Joël.

• Le comité

Aujourd'hui, le club est sous la direction de M. MEHLINGER Denis. Présent au sein de l'association depuis 15 années, il est accompagné d'un comité soucieux de faire fonctionner le club de football afin de donner aux joueurs les meilleurs moyens d'exercer leur loisir. Il est constitué de 14 membres :

MEHLINGER Denis	Président	MEYER Joris	Secrétaire	KLAM Stéphanie	Assesseur
PEIFER Edmond	Vice-président	CARRE Emilie	Secrétaire adjoint	MULLER Alain	Assesseur
KIRSCH Martial	Vice-président	BRACH Yves	Assesseur	HAM Alain	Assesseur
MERTZ Raphaël	Trésorier	MEHLINGER Loïc	Assesseur	BOUR Aurélien	Assesseur
PEIFER Régis	Trésorier adjoint	DENIS Joël	Assesseur		

• Les équipes

Jeunes

De part le regroupement des équipes jeunes portant le nom ALLIANCE 2008 entre les villages de Rimling, Erching, Obergailbach, Gros-Réderching, Bettviller, Kalhausen, Achen, Etting, Schmitviller, 30 joueurs issus de l'E.S. Wies-Woelf 93 y participent :

- U9-U11 : 14 joueurs
- U13 : 4 joueurs
- U15 : 11 joueurs
- U17 : 5 joueurs
- U19 : 3 joueurs



Ces jeunes ont été réunis afin de pouvoir évoluer dans des disciplines supérieures à celle des années passées tout en permettant à chacun de jouer le week-end.

Séniors

Deux équipes séniors sont à l'actif du club ; l'équipe première, ayant obtenu la montée la saison dernière, évolue maintenant en 2ème division et l'équipe réserve en 4ème division. Toutes deux entraînées par M. MAYER Philippe qui effectue sa cinquième saison au club. L'équipe fanion du club se positionne en 6ème place du classement avec 7 points de retard sur l'équipe en tête à la trêve hivernale et la réserve se classe 6ème avec 8 points de retard sur le champion d'automne. 43 joueurs se sont mis à disposition pour le bon déroulement du championnat et diverses compétitions.

Les inscriptions se font chez :

MEHLINGER Denis – 50, rue principale – 57200 WOELFLING – Tél. 03 87 02 32 80

• Les manifestations

Afin de subvenir au bon fonctionnement, le club organise plusieurs manifestations tout au long de l'année :

- **Le Speckbal** : cette manifestation a eu lieu tous les ans le jeudi précédent le mardi gras. Elle est réputée dans la région pour sa bonne ambiance et sa qualité d'organisation.
- **Le carnaval des enfants** : il est organisé le dimanche suivant le Speckbal. L'animation donne aux enfants la possibilité de fêter carnaval grâce aux divers jeux et chansons.



Entente Sports et Loisirs Marcheurs Wiesviller

L'activité principale du club est de pratiquer la marche des clubs organisateurs régionales. Le marcheur s'y rend à sa convenance, librement et volontairement, sans esprit de compétition. Un calendrier annuel est remis à chaque marcheur. Une cotisation de 1,80€ est demandée pour la licence de participation pour chaque marche. Les marches sont organisées sous l'édige de la fédération française des sports populaires. Pour tous renseignements concernant les marches populaires, vous pouvez consulter le site internet: www.ffsp.fr. Des sorties internes sont organisées pendant l'année. Nous organisons nos deux marches annuelles le:

- **dimanche 9 juin 2013**

- **dimanche 6 octobre 2013**

Deux parcours sont mis en place : PA et 10 km

Vous avez envie de découvrir les chemins et les sentiers de notre région? Participez donc aux marches populaires !

Pour plus de renseignements, contactez **Meyer Justin** au **03.87.02.33.32**



De fil en fil



L'association de FIL EN FIL, bien que discrète continue ses activités dans la convivialité. De nombreuses techniques sont explorées dans le domaine des travaux d'aiguilles et autres.

Pour les membres du club c'est déjà passer une agréable après-midi avec beaucoup de créativité, chaque semaine apporte un nouveau projet pour le plus grand plaisir de toutes.

La rencontre a lieu le jeudi après-midi à partir de 13 H 30, le dernier jeudi du mois journée continue avec repas.

Pour nous rencontrer, vous êtes les bienvenues lors d'une séance du club le jeudi après-midi, venir voir et pourquoi pas adhérer au club.

Pour tous renseignements : 03 87 98 35 39



Interassociation

L'assemblée générale de l'Interassociation s'est tenue en mairie le 15 octobre 2012 sous la présidence de M. KIRSCH Martial et la présence de représentants de quasi toutes les associations. L'Interassociation organise principalement la soirée dansante avec restauration à l'occasion de la fête nationale, qui eût lieu le 7 juillet, avec la participation des sapeurs pompiers pour la retraite des flambeaux et en fin de soirée le magnifique feu d'artifice financé par la commune et réalisé par STARLIGHT EVENEMENTIEL.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

24 mars 2013	Bourse aux vêtements	PADEW
19 avril 2013	Spectacle	Ecole élémentaire
19 mai 2013	Tout le village joue aux boules	Les boules en folie
9 juin 2013	Marche populaire	ESL Marche
12 juillet 2013	Feu d'artifice avec bal	Interassociation
25 août 2013	Fête village	Club Epargne
1er septembre 2013	Portes ouvertes	Sapeurs Pompiers
6 octobre 2013	Marche populaire	ESL Marche
12-13 octobre 2013	Exposition de peintures	Commune
20 octobre 2013	Bourse aux vêtements	PADEW
26 octobre 2013	Diner dansant	Les Boules en folie
30 novembre 2013	Repas de la Ste Barbe	Pompiers
8 décembre 2013	Repas de Noël des séniors	Commune
31 décembre 2013	Fête St Sylvestre	US TENNIS
5 janvier 2014	Noël en Partage	Aidons les enfants du monde



U.S.Tennis et Badminton les Deux Vallées

Chers lecteur et lectrices,

Nous vous annonçons qu'un club tennis et badminton existe sous le nom :

US TENNIS ET BADMINTON LES DEUX VALLEES.

L'US tennis est un club intercommunal, présent dans quatre communes, WOELFLING, WIESVILLER, BLIESBRUCK, BLIES-EBERSING, pour être toujours plus proche de vous et vous offrir la proximité.

Notre objectif, est de vous faire découvrir le tennis, peu importe votre âge. Vous êtes accompagnés par des éducateurs motivés durant tout votre cycle.

De plus, vous pouvez obtenir rapidement des résultats convaincants, pour pratiquer le tennis en loisirs ou compétitions.

vous pouvez également pratiquer le badminton loisirs avec un équipement disponible.

Depuis février 2013 le comité s'est trouvé totalement remodelé et les fonctions de Président sont désormais assurées par Luc Potier (0673705859), Vice Président : Dimitri Mathiot, Trésorière : Birgit Raesch. L'animation sportive est toujours confiée à Jean Klintz et Patrick Roux, ils seront rapidement épaulés par un comité éducatif et sportif.



Les adhésions en cours de saison sont possibles. Dans la bonne humeur, venez nombreux nous rejoindre.

Manifestations :

- Juillet 2013 feux artifice Wiesviller.
- Été 2013 manifestation sportive autour du tennis.
- Septembre 2013 fête de la pomme de terre Woelfling-Lès-Sarreguemines.

US Tennis & Badminton les 2 Vallées
ustb2v@gmail.com



Padew

L'Association des parents et amis de l'école maternelle (PADEM) de Woelfling-Wiesviller est heureuse de débiter une nouvelle année scolaire et de se mobiliser à nouveau pour le plus grand bonheur de nos enfants.

PADEM organise des manifestations afin de dégager des bénéfices réinvestis notamment dans l'acquisition de matériel pédagogique pour l'école.

En deux années, l'implication des membres bénévoles et des parents motivés a permis de reverser 2 800 € au profit de l'école maternelle. Mais également, en participant à hauteur de 300 € pour la sortie scolaire de fin d'année, tous les enfants ont pu partir GRATUITEMENT.

Cette année encore, nous remettrons un chèque à l'école lors d'un goûter organisé pour les enfants.

Au vu du succès des manifestations il a été décidé de faire profiter également les écoles primaires de notre travail et ainsi les statuts modifient le nom en Association des parents et amis des écoles de Wiesviller et Woelfling (PADEW).



Les principales manifestations :

- Participation à la fête de la pomme de terre (Krumberkiche)
- Bourse aux vêtements, affaires de puériculture & Jouets Automne-Hiver
- Bourse aux vêtements, affaires de puériculture & Jouets Printemps
- Marché aux puces

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent adhérer tout au long de l'année pour 2€ ou simplement nous contacter pour donner une aide ponctuelle toujours bienvenue pour profiter aux écoles (0387093036).

Soyez au courant de toutes les informations importantes en nous suivant sur Facebook :



<http://www.facebook.com/padem.wies.woelf>

Pensez à cliquer sur le j'aime en haut de la page, vous resterez au courant des informations importantes de l'association





Vétérans Woelfling - Wiesviller

Création du club en 1980

Membres fondateurs :

Président HEIB Edouard
Trésorier SCHWARTZ Martin
Secrétaire SCHMITT Lucien

A ses débuts, l'équipe joue ses rencontres sur le terrain de Wiesviller.

Les premières années entre 10 et 15 matchs sont disputés chaque saison. A cette période, outre les membres fondateurs, l'équipe était constituée par des joueurs emblématiques tels BECK Jean-Marie - LASSERRE Didier - KUHN Arsène - SIEBERT Jean Marie - CORDARY Edmond - SCHASCHKOW Vincent - KOBLER Joseph - HUM Jérôme - JEHL Jean Jacques.

Pour couvrir ses frais, le club organisera dans les années 80/90 des diners dansants dont la réputation grandira rapidement. Il n'était pas rare de voir 400 repas réservés à la salle polyvalente.

Depuis 2007, les vétérans participent à la fête de la pomme de terre à WOELFLING en tenant notamment le stand tartiflette.

Durant ces années, pour renforcer les liens de camaraderie, plusieurs sorties seront faites notamment en Autriche ainsi que des soirées locales telles que pizzas, speckfest, etc...

En 2007, la municipalité de WOELFLING met leur terrain de foot à disposition, qui sera inauguré en 2008.

Au fil des années de nombreux joueurs viendront étoffer l'effectif du club et le nombre de membres ne cessera de grandir pour atteindre actuellement 120 personnes. Le club a fonctionné toutes ces années sans connaître de saison blanche.

A ce jour la présidence est toujours assurée par HEIB Edouard (32ème année), le secrétariat par HUM Jérôme et le trésorier LUDWIG Jacky. La projection vers l'avenir s'annonce sereine et confiante, le club continuera à participer à la fête de la pomme de terre et organisera **le 16 mars 2013 sa première soirée clubbing avec Panoramix Animation.**





Sapeurs-pompiers

Le Centre d'Intervention

Le centre d'intervention de notre commune, est constitué de 13 Sapeurs Pompiers Volontaires qui sont :

- Adjudant-chef KARMANN Hubert
- Caporal-chef PEIFER Régis
- Caporal-chef OSWALD Laurent
- Sapeur 1er classe SCHAEGLER Jonathan
- Sapeur 1er classe LETT Mathieu
- Sapeur 1er classe SINTEFF Jean-Christophe
- Sapeur 1er classe MEYER Joris
- Sapeur MEYER Gaël
- Sapeur WENDLING Marc-Yvan
- Sapeur BEHR Marcellin
- Sapeur KARMANN Guillaume
- Sapeur MEYER Dylan
- Sapeur PEIFER Aurélien



Nous sommes intervenus 27 fois, à savoir : 19 Secours à personnes, 3 accidents voie publique, 1 inondation, 1 feu de cheminée, 1 intervention « divers » (ouverture de porte) et 2 destructions de nids de guêpes.

Vous pourrez remarquer que plus 2/3 de nos interventions ont été des secours à personnes.

Pour vous garantir le meilleur service possible à ce niveau, nous avons également réalisé, dans l'objectif de la formation de maintien des acquis (FMA), treize manœuvres de 3 heures.

Plus de 50% de ces formations ont eu lieu au CIS de Sarreguemines les samedis matin.

Cette méthode de formation nous apprend à bien connaître le matériel employé par nos collègues du CIS et nous permet de travailler en parfait harmonie avec eux lors des interventions au sein de notre village.

Sapeurs-pompiers



La Section des JSP

Constituée de 7 jeunes (2 filles et 5 garçons) issus de Wiesviller et Woelfling.

Tous les quinze jours ils se retrouvent le samedi après midi dans une bonne ambiance pour se former à devenir un jour Sapeur Pompier.

Durant ces séances de 3 heures, les J.S.P. sont formés principalement dans trois domaines:

- **Le secours à personne** : apprentissage des gestes techniques d'urgence et du sauvetage de personnes en étage et en évacuation, utilisation des appareils de sauvetage.
- **La lutte contre les incendies** : apprentissage de la réalisation des établissements de tuyaux.
- **La protection des biens et de l'environnement** : utilisation des matériels de protection

Chaque année, au mois de juin, les JSP passent un petit examen.

Leur formation est constituée de quatre niveaux et le dernier examen (Brevet des Cadets) leur permet d'intégrer directement les sapeurs pompiers début juillet de l'année en cours.



Amicale des sapeurs pompiers

L'Amicale, qui apporte le soutien financier à l'ensemble des activités des Sapeurs Pompiers, voudrait vous remercier de l'accueil que vous avez témoigné à tous les Sapeurs Pompiers tout au long de l'année, par votre présence lors de la porte ouverte et surtout lors de la vente de notre calendrier en fin d'année.



Sapeurs-pompiers

Rejoignez-nous

Vous souhaitez vivre un engagement au service des autres en marge de votre métier, de vos études, de vos loisirs, alors rejoignez nous.

Le centre d'intervention de Wiesviller a besoin de personnes volontaires, féminin comme masculin pour renforcer son équipe.

Toutes les personnes intéressées et motivées seront les bienvenues.

Les conditions pour être JSP sont : ➤ être âgé de 11 à 12 ans et être apte médicalement.

SP sont : ➤ être âgé entre 16 et 55 ans, être apte médicalement et avoir réussi les tests d'aptitudes physiques.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec l'adjutant-chef Hubert KARMANN au 06.74.39.94.00 ou connectez-vous sur <http://www.sdis57.net> pour plus d'informations.

(Pour les inscriptions SP ou JSP, la date limite de dépôt du dossier est fixé au 31 juillet)





Association de gymnastique volontaire Wiesviller

Créée en 1975

Adhérent à la Fédération Française d'Éducation Physique
et de Gymnastique Volontaire

Présidente : **SCHMITT Marie-Thérèse**

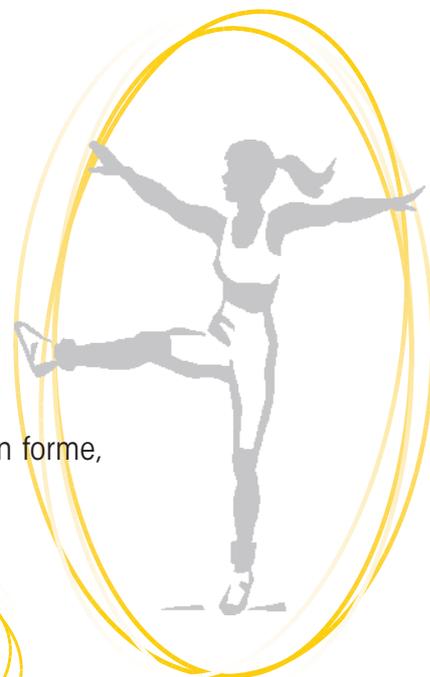
EXERCICES PHYSIQUES ADAPTES AUX PERSONNES

- Pour la prise de conscience du corps et pour votre capital santé,
- Le développement de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination,
- L'amélioration globale de la condition physique, pour le plaisir d'être en forme, dans un esprit convivial,

VENEZ NOUS REJOINDRE

Tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30

Salle Polyvalente à WIESVILLER



Brioches de l'amitié

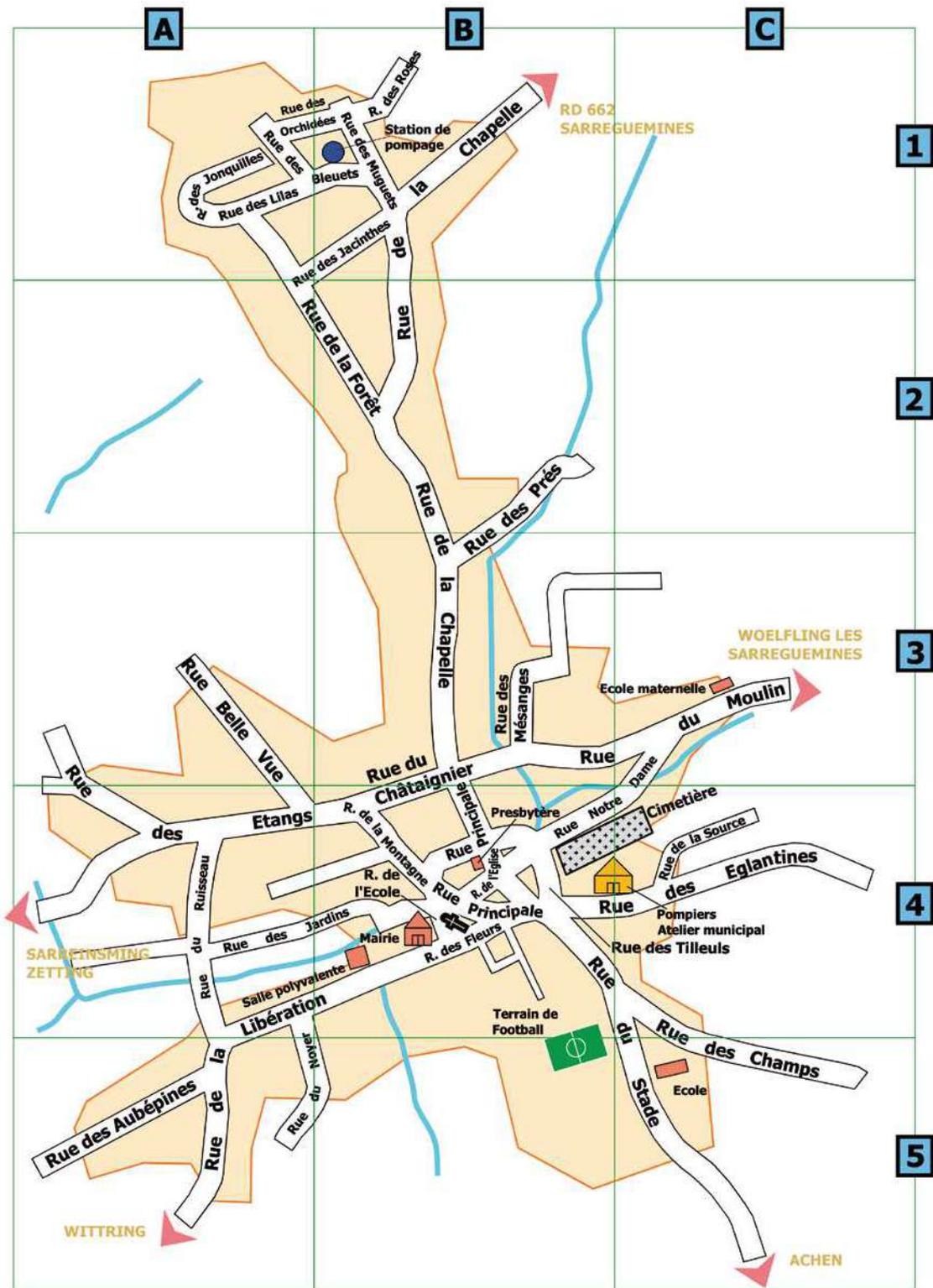


Il est de coutume dans notre village que chaque année ce soit les membres d'une autre association ou club qui sillonnent les rues de la localité pour proposer aux habitants une brioche dans le cadre de l'opération « Brioche de l'Amitié ».

En 2012, il revenait aux sapeurs pompiers d'effectuer la collecte des fonds destinés à l'A.F.A.E.I. (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés) de notre secteur.

Ainsi 265 brioches furent distribuées en contrepartie d'un don en espèces et, après déduction des frais de fabrication, la somme de 985 € fut versée sur le compte de l'A.F.A.E.I. Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à l'équipe des sapeurs pompiers pour avoir contribué à cette noble tâche.

Commune de WIESVILLER



Aubépines (rue des)	A5	Fleurs (rue des)	B4	Muguets (rue des)	B1
Belle vue (rue)	A3-4	Forêt (rue de la)	A-B2	Notre Dame (rue)	B4-C3
Bleuets (rue des)	A-B1	Jacinthes (rue des)	A-B1	Noyer (rue du)	A-B5
Champs (rue des)	C4-5	Jardins (rue des)	B4	Orchidées (rue des)	A-B1
Chapelle (rue de la)	B1-3	Jonquilles (rue des)	A1	Prés (rue des)	B2-3
Chataignier (rue du)	B3-4	Libération (rue de la)	A5-B4	Principale (rue)	B4
Ecole (rue de l')	B4	Lilas (rue des)	A1	Roses (rue des)	B1
Eglantines (rue des)	B-C4	Mésanges (rue des)	B3	Ruisseau (rue du)	A4
Eglise (rue de l')	B4	Montagne (rue de la)	B4	Source (rue de la)	C4
Etangs (rue des)	A3-4	Moulin (rue du)	B-C3	Stade (rue du)	B4-C5
				Tilleuls (rue des)	B4

BULLETIN MUNICIPAL 2012



Rédaction : Elus, Associations, Ecoles

Photos : Commune, Ecoles, Associations,
De CIA Jeanne, Hemmert Ervin

Création et impression : www.imprimerietechnoprint.fr

